



INDICATEURS ET CRITERES DE PERFORMANCE

Des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes

Rapport de synthèse
Année 2003-2004

Le 6 juillet 2004

Chef de projet : Philippe DHENEIN, Directeur de l'ENTPE

SOMMAIRE

I- Explications générales.....	4
1- Charte d'usage des indicateurs de performance de L'AGERA	4
1-1 Rappel des objectifs recherchés	4
1-2 Engagements pris par les membres de l'AGERA.....	4
1-3 Moyens et usages	4
2- Méthode de travail	5
3- Les nouveautés apportées en 2003-2004	6
4- Le comité de pilotage.....	6
5- Les écoles qui ont répondu à l'enquête.....	7
5-1 Ecoles d'ingénieurs.....	7
5-2 Ecoles d'architecture.....	7
5-3 Ecoles de commerce	7
5-4 Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé.....	7
6- Présentation du document.....	8
II- Présentation des indicateurs de performance pour l'année 2003-2004	9
1- Des écoles ouvertes.....	9
1-1 Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois (= A1)	10
1-1-b Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion (= A1b).....	12
1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers (= A2).....	13
1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger (= A3).....	15
1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs (=A4)	16
1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture (=A5).....	17
1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises (= A7).....	19
1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes (= A8).....	20
1-9-a Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux (= A9).....	21
1-9-b Féminisation	22
2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés	24
2-1 Salaire moyen de première embauche	25
2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi	26
2-4 Taux de formation complémentaire (=B4)	27
2-5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation (=B5)	29
2-6 Rapport nombre de cotisants/ stock (=B6).....	30
<i>« Indicateurs et Critères de Performance » AGERA</i>	2
<i>Rapport de synthèse de la campagne 2003-2004</i>	

3- Appui pour l'innovation et le développement économique.....	31
3-1 Part de l'activité économique dans le budget consolidé de l'établissement (=C1)	32
3-2-a Formation continue : nombre de jours intra (=C2a)	33
3-2-b Formation continue : nombre de jours inter (=C2b).....	34
3-3 Taxe d'apprentissage par élève (=C3)	35
3-4 Participation des socio -professionnels aux instances de direction (=C4).....	36
3-5 Pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année (=C5)	37
3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes (=C6)	38
3-7 Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement (=C7)	39
3-8 Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur (=C8)	40
III- Présentation des critères de performance pour l'année 2003-2004.....	41
Critère n°2 : Un projet d'école	41
2- L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...)	
clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme ?	41
2-1 Lorsqu'il existe, il a été élaboré à la demande de :	42
2-2 Votre projet est-il lié à un contrat d'objectifs et de moyens ?	42
2-3 Votre projet donne t-il lieu à évaluation ?	43
2-4 Si cette évaluation existe, qui la réalise ?	43
Critère n°7 : Démarche qualité.....	44
7-1 : Avez-vous une démarche qualité dans l'établissement (différente du dispositif	
CTI)	44
7-2 : Descriptif de la démarche qualité	44
a) Une ou plusieurs démarches ?	44
b) Degré d'avancement (démarrage, en cours ou aboutie ?).....	45
c) Périmètre de chacune de ces démarches (tout l'établissement ou partiel sur un ou	
plusieurs services ?)	45
d) Domaine.....	45
e) Type de démarche qualité (sur un produit, un processus ou sur une organisation et	
du management)	46
f) La démarche est-elle appuyée sur un référentiel et lequel ? (ISO, EQUIS, AACSB,	
AMBA).....	47
g) Est-elle ou sera t-elle certifiée ?.....	47

I- Explications générales

1- Charte d'usage des indicateurs de performance de L'AGERA

1-1 Rappel des objectifs recherchés

1. Usage collectif "AGERA": rendre compte collectivement des principaux éléments caractéristiques des missions des Grandes Ecoles, à leurs partenaires (élèves, parents, entreprises, collectivités), et assurer la promotion des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes.
2. Usage dans chaque établissement : améliorer la performance, le fonctionnement interne de chacun des membres de la AGERA ; doter la direction de chaque établissement d'un noyau de tableau de bord.

1-2 Engagements pris par les membres de l'AGERA

- Les écoles renseignent chaque année le système.
- Le Président, le Bureau et la Déléguée Générale de l'AGERA s'engagent à ne pas publier d'information concernant telle ou telle école membre, que ce soit en externe ou en interne.
- Les écoles sont libres de l'usage des renseignements qui les concernent directement.

1-3 Moyens et usages

Les indicateurs ont un usage :

- **Interne** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles", ils permettent à chacun de se situer et d'échanger à l'intérieur de l'Association.
- **Externe** : présentés sous forme agglomérée par "groupes homogènes d'écoles" ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils ne sont communiqués et commentés qu'après accord explicite des membres de l'AGERA. Une école pourra communiquer sur elle-même en utilisant des indicateurs labellisés AGERA.

En aucun cas, il ne sera publié des éléments qui permettraient un "classement" des écoles entre elles.

2- Méthode de travail

La définition d'indicateurs de performance a été lancée en 1996 à l'**initiative de la Conférence des Directeurs des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes** (CDGERA).¹ Cette institution, créée en 1987, regroupe aujourd'hui 19 écoles d'ingénieurs, 5 écoles de management, 3 écoles d'architecture, 7 écoles à enseignement multiple et diversifié (vétérinaire, bibliothèques,...). La CDGERA a changé de nom le 2 mai 2000 et s'appelle désormais AGERA (Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes).

L'objectif recherché n'est pas d'évaluer la performance de gestion ou de productivité mais :

- D'aider les établissements à améliorer leurs performances dans une logique de benchmarking sur un certain nombre d'indicateurs significatifs de leur activité.
- D'utiliser ces indicateurs pour le pilotage de leur propre établissement.
- De maîtriser la communication réalisée auprès de la presse, des tutelles et des partenaires institutionnels.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité.

Commencé en mars 1996, le travail sur les indicateurs de performance a d'abord consisté en la **définition** par les Directeurs des Ecoles de **mesures de performances** (ratios) communes à tous les membres, avec l'appui méthodologique d'un cabinet conseil, la CEGOS.

Ces ratios portent notamment sur la formation initiale, l'ouverture vers l'international, sur le monde socio-économique, le placement des diplômés et l'insertion professionnelle.

Six vagues d'enquêtes ont déjà eu lieu : en 97-98, 98-99, 99-2000, 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

Chaque campagne comprend deux types d'enquêtes : une dénommée « **Indicateurs de Performance** », données quantitatives permettant de calculer des ratios, l'autre appelée « **Critères de Performance** », composée de résultats qualitatifs.

A noter que le 6 mai dernier, lors de la conférence de presse annuelle de l'AGERA, une sélection d'indicateurs de performance a été présentée à la presse régionale et nationale, qui lui a réservé un accueil très favorable.

¹ Cette démarche bénéficie du soutien de la Région

3-Les nouveautés apportées en 2003-2004

Pour cette nouvelle campagne, aucune modification n'a été apportée au questionnaire **Indicateurs**.

En ce qui concerne l'**enquête Critères**, nous maintenons le principe établi l'année passée qui consiste à traiter un tiers des critères par an sur un cycle de 3 ans. Nous enquêtons, pour cette année 2003-2004, sur la partie « stratégie et qualité » (projets d'établissements, démarches qualité, ...), à travers les critères n°2 et n°7.

Pour mémoire, les autres parties du questionnaire, traitées en année 1 et 2, sont :

- Création de valeurs et relations avec les milieux économiques (administré pour la campagne 2001-2002) : critères n°3, 6, 8, 9 et 11.
- Cohérence par rapport au projet pédagogique (administré pour la campagne 2002-2003) : critères n°1, 4, 5, 10 et 12.

La synthèse qui est présentée a pour vocation de mettre en évidence les réponses apportées afin de **valoriser les échanges autour des bonnes pratiques**.

4- Le comité de pilotage

C'est l'instance de pilotage de cette action : composée de personnes représentant les différentes écoles membres, il a à sa tête Philippe DHENEIN (directeur de l'ENTPE) en tant que chef de projet. Le rôle du comité de pilotage est de définir les grandes orientations de la démarche et de prévoir les évolutions à venir.

Les autres membres sont :

- Juliette BURGUY (ENTPE)
- Christine KNAUBER (Ecole d'Architecture de Lyon)
- Philippe LEQUENNE (Ecole d'Architecture de Grenoble)
- Jean NOCQUET (ISARA)
- Marie-Noëlle PAILLOUX (ENTPE)
- Martin RAYNAUD (INSA de Lyon)
- Christian SEGAUD (CPE)

L'ensemble du travail est coordonné par la Déléguée Générale de l'AGERA (Emmanuelle ROY) qui réalise la collecte et la saisie des données, le traitement statistique des enquêtes et la production du rapport de synthèse.

5- Les écoles qui ont répondu à l'enquête

5-1 Ecoles d'ingénieurs

1. CPE
2. ECAM
3. ECL
4. Ecole des Mines de Saint-Etienne
5. EFPG (INPG)
6. ENISE
7. ENSEEG (INPG)
8. ENSERG (INPG)
9. ENSHMG (INPG)
10. ENSIMAG (INPG)
11. ENSIEG (INPG)
12. ENSPG (INPG)
13. ENTPE
14. ESISAR (INPG)
15. INSA de Lyon
16. ISARA
17. ITECH
18. INPG Département Télécommunications

5-2 Ecoles d'architecture

19. Ecole d'Architecture de Grenoble
20. Ecole d'Architecture de Lyon
21. Ecole d'Architecture de Saint Etienne

5-3 Ecoles de commerce

22. Ecole de Management de Lyon
23. Grenoble Ecole de Management

5-4 Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé

24. ENSAM Chambéry
25. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Soit un total de 25 écoles : 18 écoles d'ingénieurs (+ 5 par rapport à la campagne précédente), 3 écoles d'architecture, 2 écoles de commerce, 2 école à enseignement diversifié (+ 1 par rapport à la campagne 2002-2003)

6- Présentation du document

En 2004, 25 écoles ont donc répondu à l'enquête. Les données communiquées portaient :

- ↳ Principalement sur l'année 2003
- ↳ Pour l'insertion professionnelle des étudiants, sur les promotions 2002 à 2003

Les résultats sont présentés **graphiquement par ordre croissant**.

Une lettre est attribuée à chaque école, ce qui lui permet de situer son positionnement pour chaque graphique présenté.

Comme l'année passée, chaque école recevra sous pli confidentiel la signification de l'ensemble des lettres.

Dans les **graphiques**, des couleurs ont été attribuées suivant la famille d'école :

Noir : écoles d'ingénieurs

Bleu : écoles de management

Vert : écoles d'architecture

Rose : écoles à enseignement multiple ou spécialisé

Pour chaque graphique, **les résultats moyens des écoles sont communiqués de façon générale** et ensuite par famille d'écoles.

La moyenne calculée est une moyenne pondérée selon le nombre d'étudiants de chaque école. Les résultats sont ensuite mis en perspective avec ceux de l'année passée.

Les **critères de performance**, qui sont des données qualitatives, permettent d'éclairer certains ratios et sont présentés en troisième partie.

D'autre part, dans la partie Indicateurs de Performance, le document est organisé en **trois grandes parties** correspondant aux trois points clés de performance des Grandes Ecoles mis en avant lors de la conception du système :

- 1) Des écoles ouvertes
- 2) Débouchés et insertion professionnelle des diplômés
- 3) Appui pour l'innovation et le développement économique

II- Présentation des indicateurs de performance pour l'année 2003-2004

1- Des écoles ouvertes

Indicateurs présentés :

Ouverture internationale

1-1 : Pourcentage de mobilité étudiante supérieure à 3 mois

1-1-b : Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

1-2 : Pourcentage d'étudiants étrangers

1-3 : Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

1-4- *Ouverture sur le monde professionnel* : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

1-5- *Ouverture sur la société* : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

1-7- *Ouverture sur le monde professionnel* : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

1-8- *Ouverture sur la société* : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

1-9-a- Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux

1-9-b- Féminisation

1-10- Origine du recrutement des écoles

1-1 Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois (= A1)

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif d'élèves diplômés 2003 attestant d'une mobilité vers l'étranger >3 mois au cours de la période « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 2003.

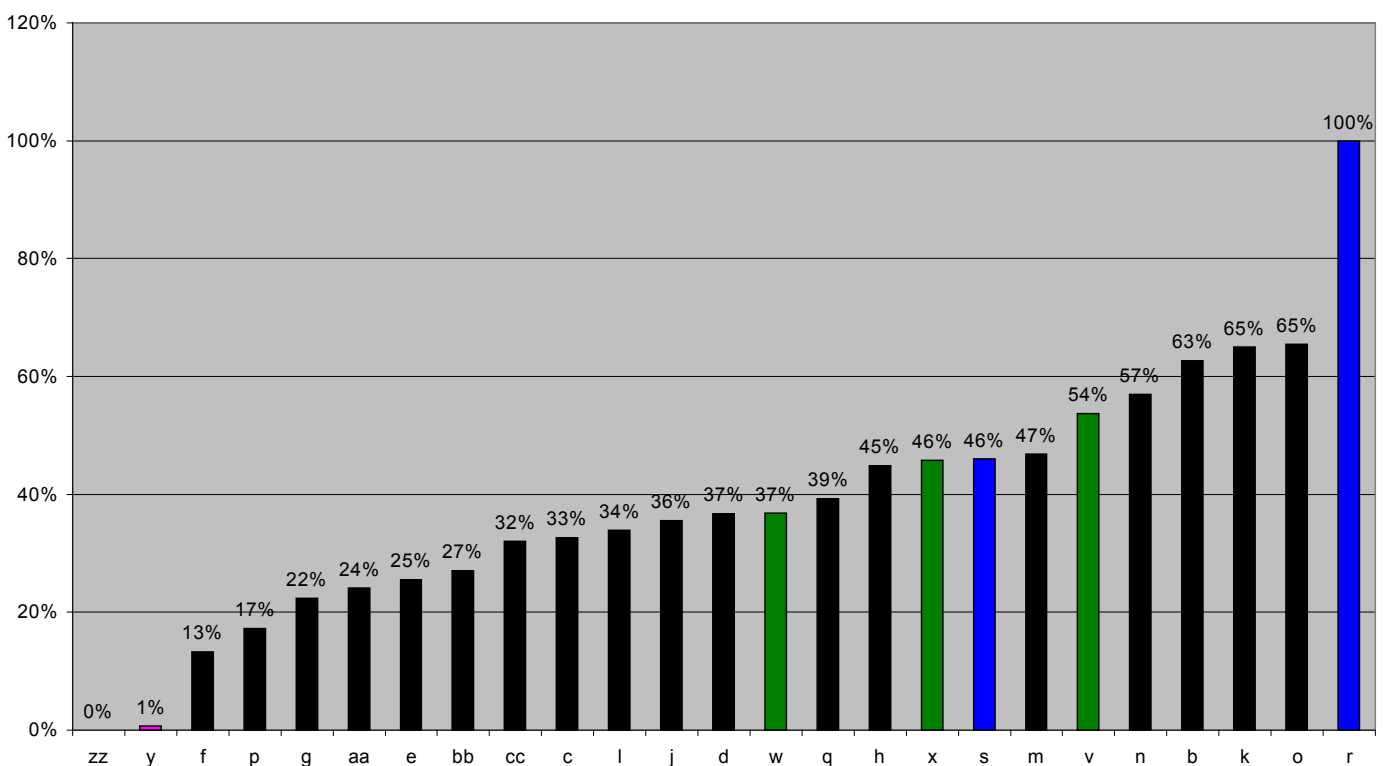
La moyenne globale de l'échantillon représenté est de 52% : 52% des étudiants des Grandes Ecoles de la région partent à l'étranger pour une période d'au moins 3 mois, avec une base statistique plus large que les années précédentes.

En 2002, la moyenne était de 51%.

En 2001, la moyenne globale était de 57%.

En 99 de 56%.

Pourcentage de mobilité étudiante > 3 mois



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Management, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles à enseignement diversifié

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 46%

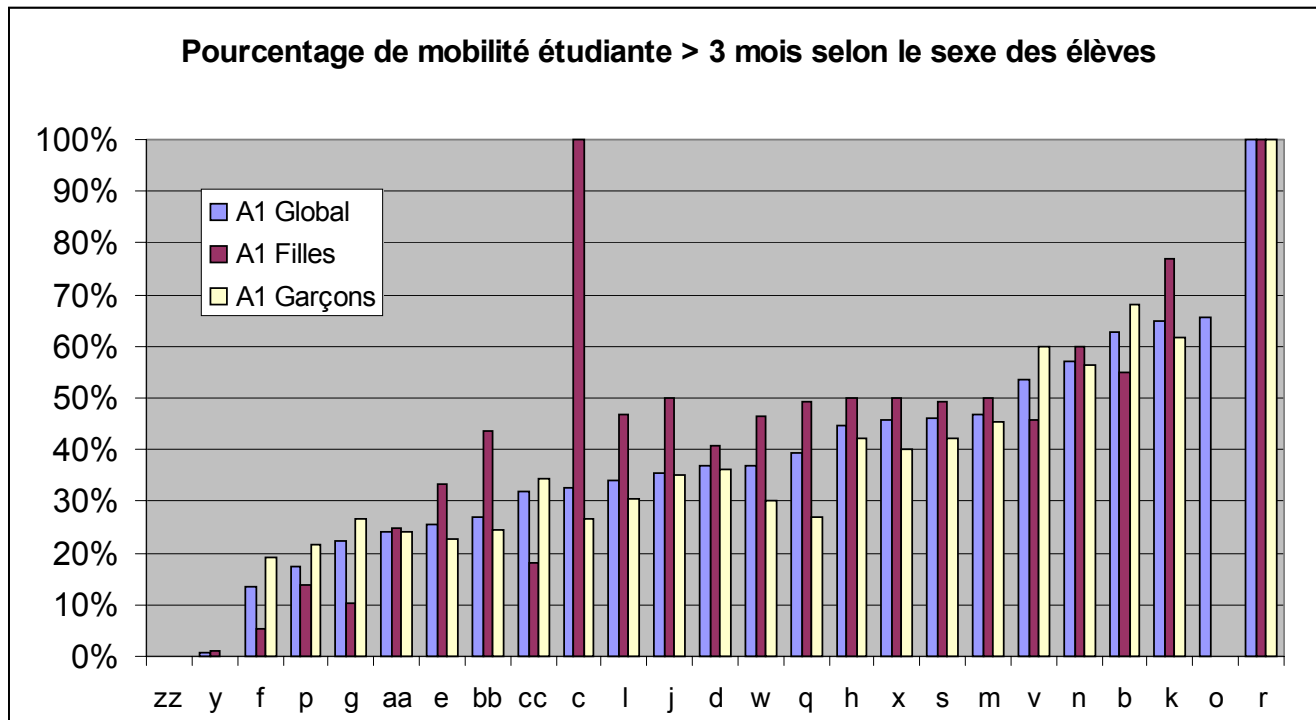
Ecoles de management : 76%

Ecoles d'architecture : 45%

Ecoles à enseignement spécialisé : non significatif

NB : Sur la totalité des répondants à cette enquête (25), le nombre total d'élèves du 2nd cycle est de 15 416 et le nombre de diplômés en 2003 est de 4318.

60% des écoles ayant répondu à l'enquête 2002 voient leur mobilité sortante augmenter en 2003, de 9% en moyenne.



La tendance générale montre que la mobilité est plus élevée chez les filles que chez les garçons. A noter que l'école identifiée par la lettre « c » présente un faible effectif féminin.

1-1-b Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion (= A1b)

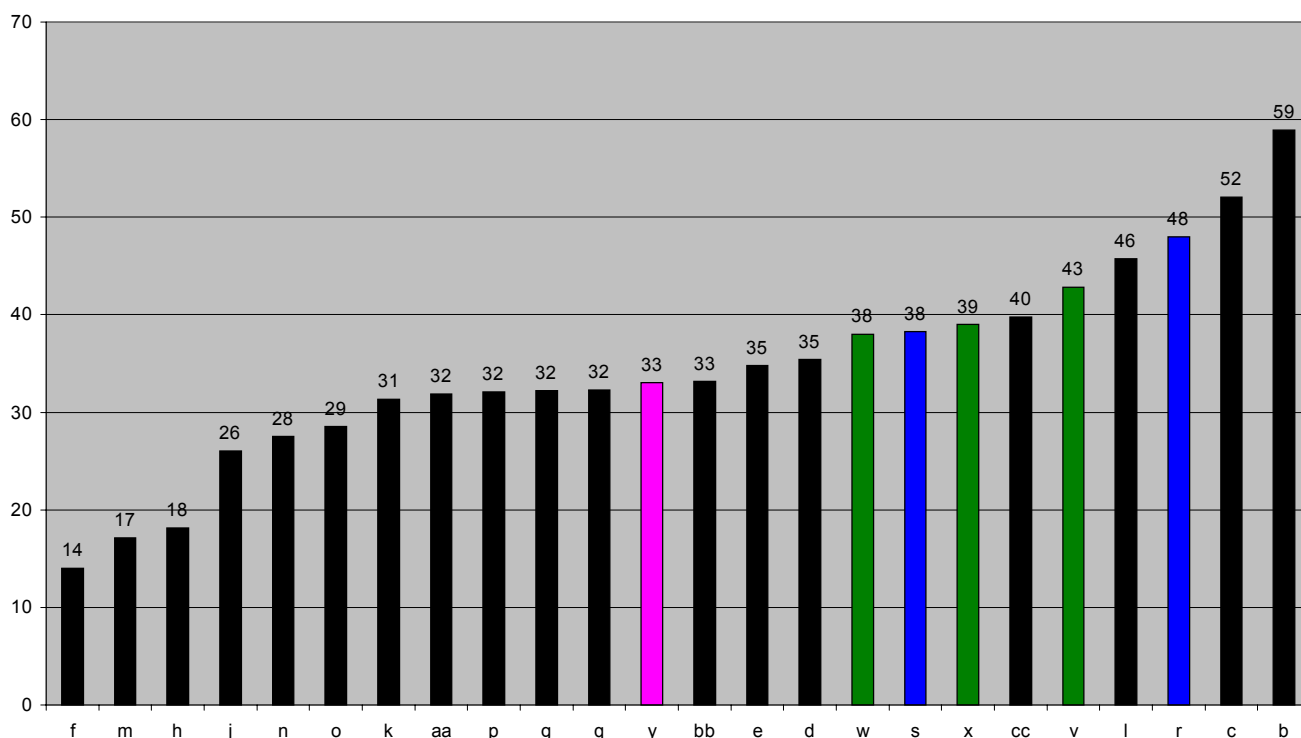
Définition du ratio : il est le rapport du nombre cumulé de semaines passées à l'étranger (échanges académiques, stages industriels ou linguistiques) « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » par les élèves diplômés en 2003 sur l'effectif diplômé en 2003 attestant d'une mobilité > 3 mois au cours du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal ».

La moyenne générale est de **37%**.

En 2002 cette moyenne s'élevait à 41%.

La comparaison avec les années antérieures à 2002 n'est pas possible car le mode de calcul a été modifié : le dénominateur totalise les élèves diplômés ayant eu une mobilité au cours de leur cursus alors que l'année passée il totalisait tous les diplômés.

Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 34%

Ecoles de management : 44%

Ecoles d'architecture : 40%

Si la moyenne reste globalement stable, on note une sensible augmentation de cet indicateur pour les écoles de management (+15% par rapport à 2002) et d'architecture (+10% par rapport à 2002).

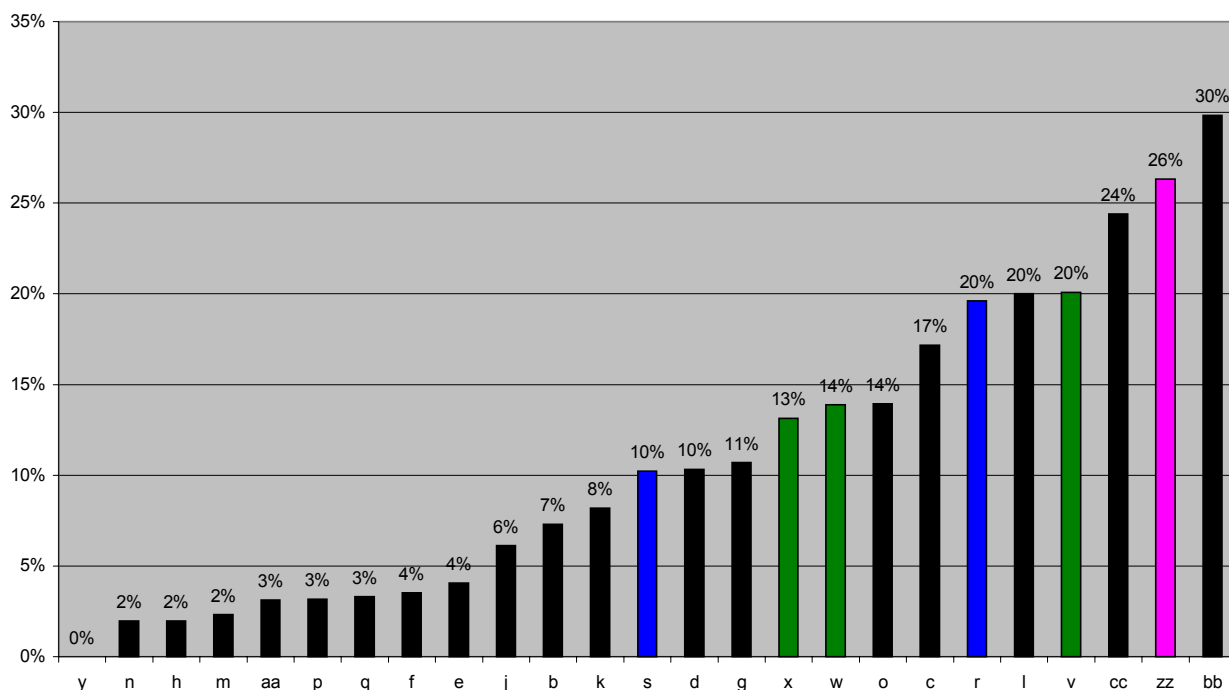
1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers (= A2)

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif total d'étudiants étrangers inscrits ou en séjours d'échange « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2003 sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2003.

La valeur moyenne est de **12%**.

En 2002 elle était de 10% ; en 2001, elle était de 12% ; en 2000 de 11%

Pourcentage d'étudiants étrangers au 15 octobre 2003

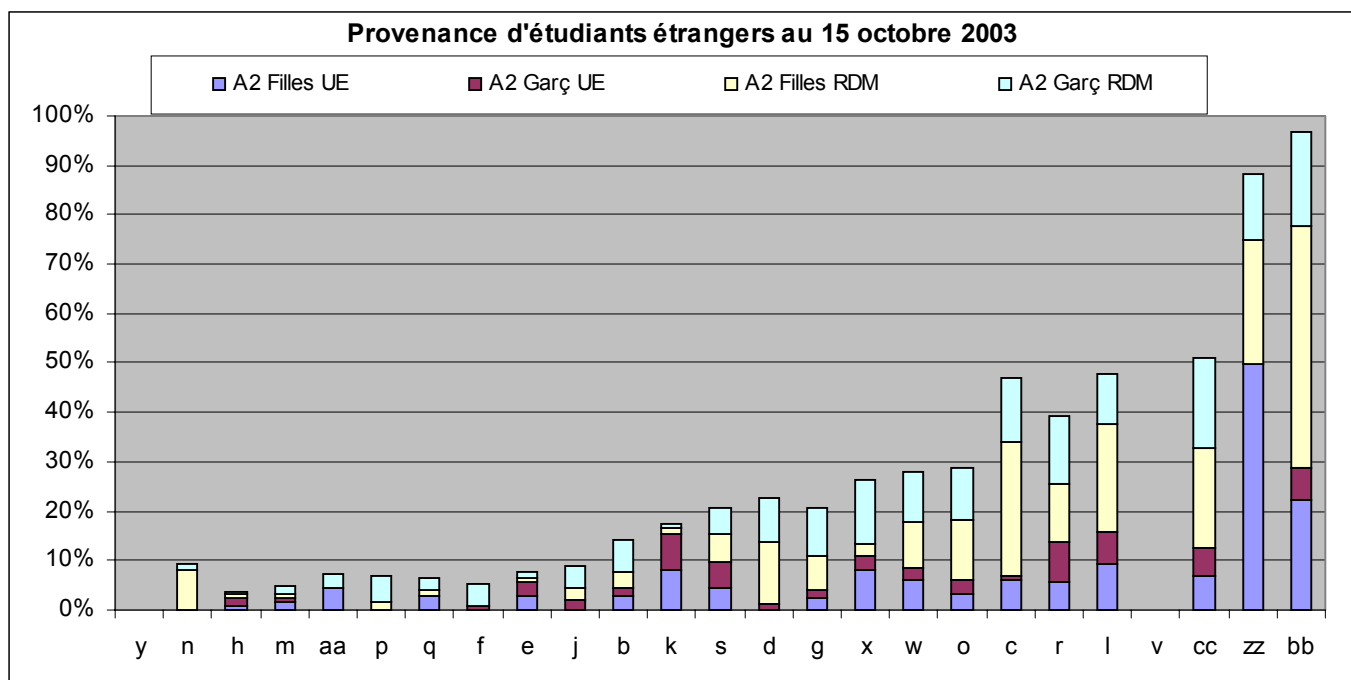


Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 11%

Ecoles de management : 15%

Ecoles d'architecture : 16%



La répartition globale des étudiants étrangers est la suivante :

- Sur un total de **1917** étudiants étrangers :
 - o 245 sont des filles de l'Union Européenne (des 15 + nouveaux entrants)
 - o 362 sont des garçons de l'Union Européenne
 - ⇒ soit un total de **607** étudiants étrangers pour l'Union Européenne (31,7 %, contre 42% en 2002)
 - o 439 sont des filles du reste du monde
 - o 871 sont des garçons du reste du monde
 - ⇒ soit un total de 1310 étudiants étrangers pour le reste du monde (68,3 %, contre 58% en 2002)

La présence d'étudiants du reste du monde intégrés au cursus est en nette augmentation, au détriment des étudiants de l'union européenne, qui préfèrent des **échanges** d'un ou deux semestres.

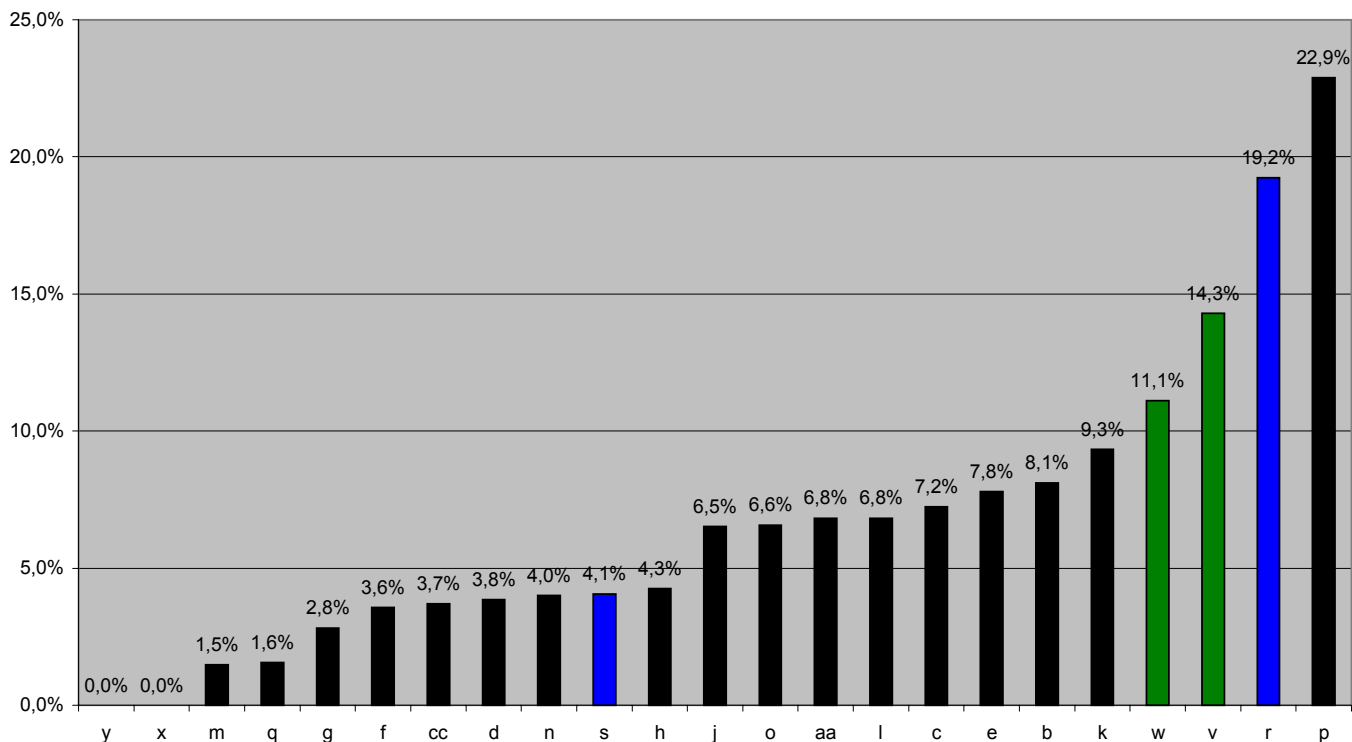
Cette augmentation du pourcentage d'étudiants étrangers intégrés aux cursus des Grandes Ecoles prouve que des cursus adaptés ont pu être mis en place, et que l'ouverture internationale conditionne dans une certaine mesure l'élaboration des programmes pédagogiques.

Face à cette tendance et dans un contexte d'échanges et d'harmonisation, l'enjeu est de réfléchir à de nouvelles offres pédagogiques pour que les étudiants européens intègrent véritablement les cursus des Grandes Ecoles.

1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger (= A3)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'expatriés et de diplômés en 2002 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête, sur le nombre de diplômés de la promotion 2002 ayant répondu à l'enquête.

Pourcentage de diplômés 2002 travaillant à l'étranger



La valeur moyenne est de **8%** ;
En 2002 elle était de 11%.
En 2001 elle était de 7%.
En 2000, de 15%.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 6%
Ecoles de management : 13%
Ecoles d'architecture : 10%

On note une augmentation du nombre de répondants par rapport à l'an dernier ; cela dit les variations annuelles restent d'une interprétation délicate compte tenu de l'étroitesse de la base statistique.

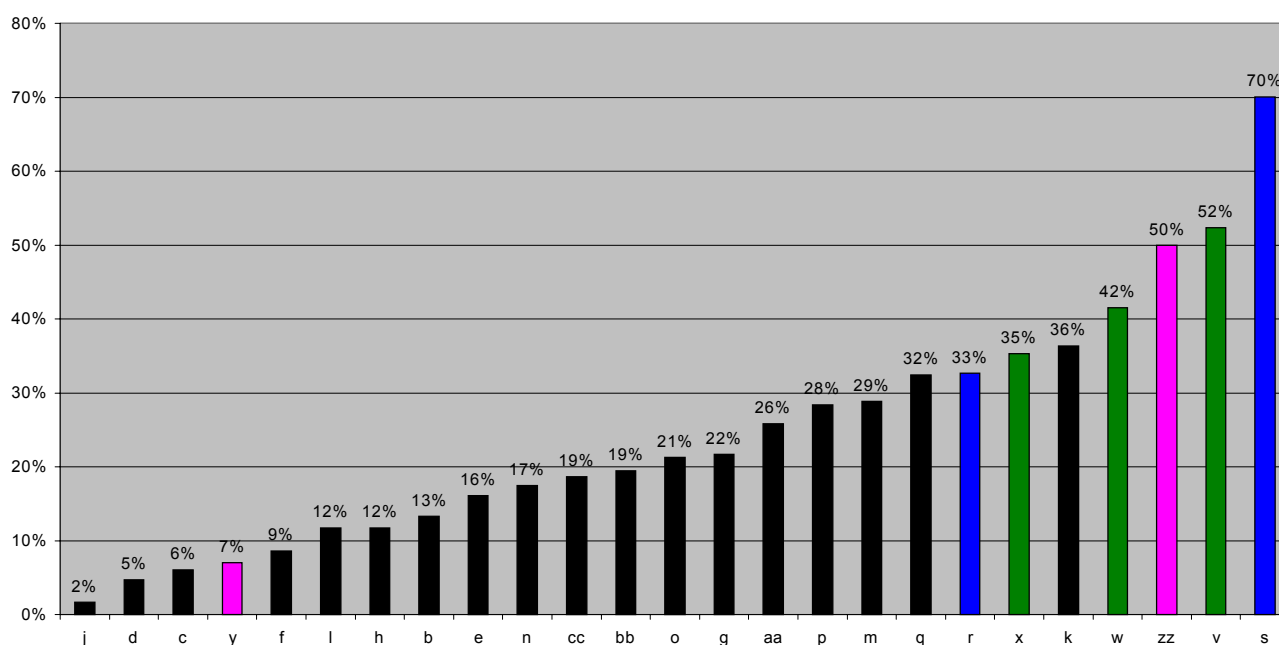
1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs (=A4)

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures par élève programmées consacrée aux enseignements « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » par projets sur la durée en heures par élève programmées du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal »

La valeur moyenne est de **27%** ; en 2002 elle était de 26% ; en 2001 elle était de 30%, en 2000 de 25%

A noter que la définition de cet indicateur comprend les heures d'enseignement liées aux projets et de tutorat et les heures de travail personnel, en cohérence avec la définition des ECTS correspondants.

Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 18%

Ecoles de management : 49%

Ecoles d'architecture : 44%

Ecoles à enseignement spécialisé : 9%

Le taux continue d'être élevé dans les écoles de management et d'architecture.

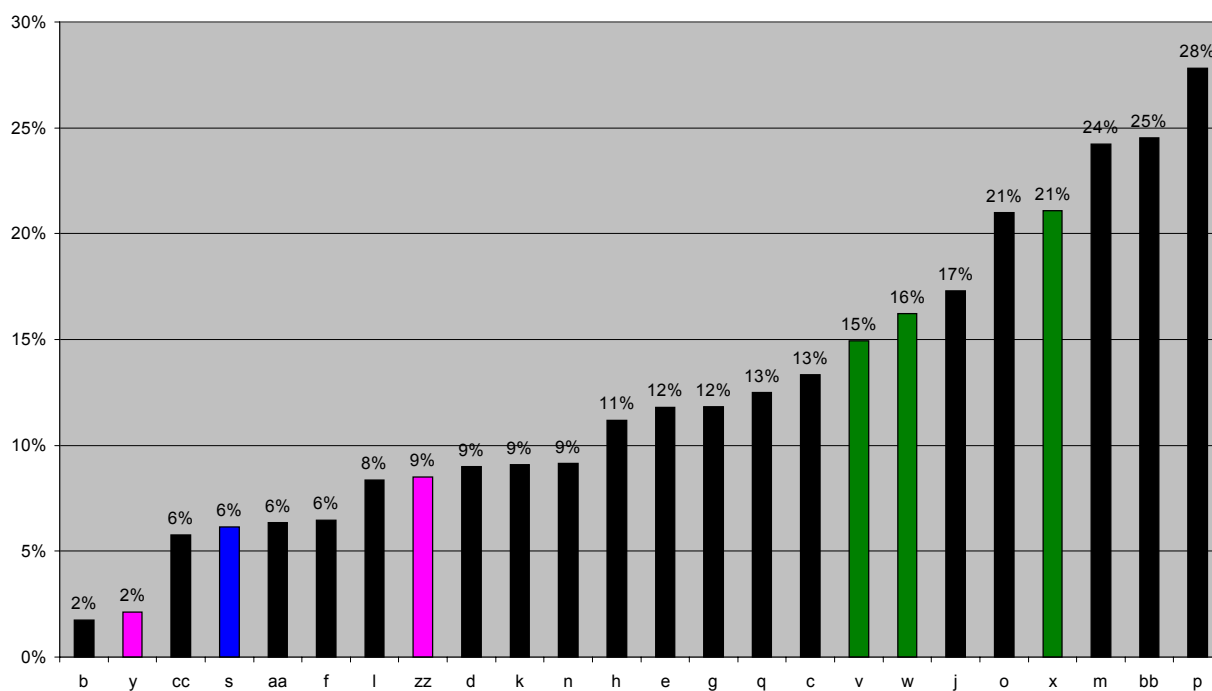
1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture (=A5)

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures élèves programmées consacrée à un enseignement « d'ouverture » par rapport aux matières « standard » de chaque école sur la durée en heures par élève programmées « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues)

Matière d'ouverture signifie matière qui n'est pas au cœur de la formation dispensée mais qui constitue une ouverture vers d'autres centres d'intérêt. La notion est différente selon la formation.

Cet indicateur est à prendre avec précaution : si pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, la liste de ce que comprend les matières d'ouverture a été définie (voir Glossaire à la fin du questionnaire Indicateurs), c'est beaucoup plus délicat pour les écoles de commerce (qui par définition ont un enseignement ouvert) et les écoles à enseignement spécialisé.

Pourcentage du temps programmé consacré aux "matières d'ouverture"



La valeur moyenne est de **12%**.

En 2002 elle était de 11% ; en 2001, elle était de 9% ; en 2000 de 13%

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 14% (18 réponses)

Ecoles de management : non significatif (1 réponse)

Ecoles d'architecture : 17% (3 réponses)

Ecoles à enseignement spécialisé : 2% (2 réponses)

Cet indicateur est relativement stable ; cependant on note que lorsque les chiffres augmentent, ils augmentent de manière significative. Exemple : pour l'école « h », le taux passe de 4% en 2002 à 11% en 2003 ; pour l'école « p » il passe de 17% à 28%.

Cela traduit la place prépondérante qu'occupent les matières d'ouverture lors d'une réforme pédagogique.

L'indicateur 1-6 (pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement) n'est plus observé car il ne présentait pas de caractère significatif, les établissements ayant largement développé de l'enseignement (100% de manière quasi générale).

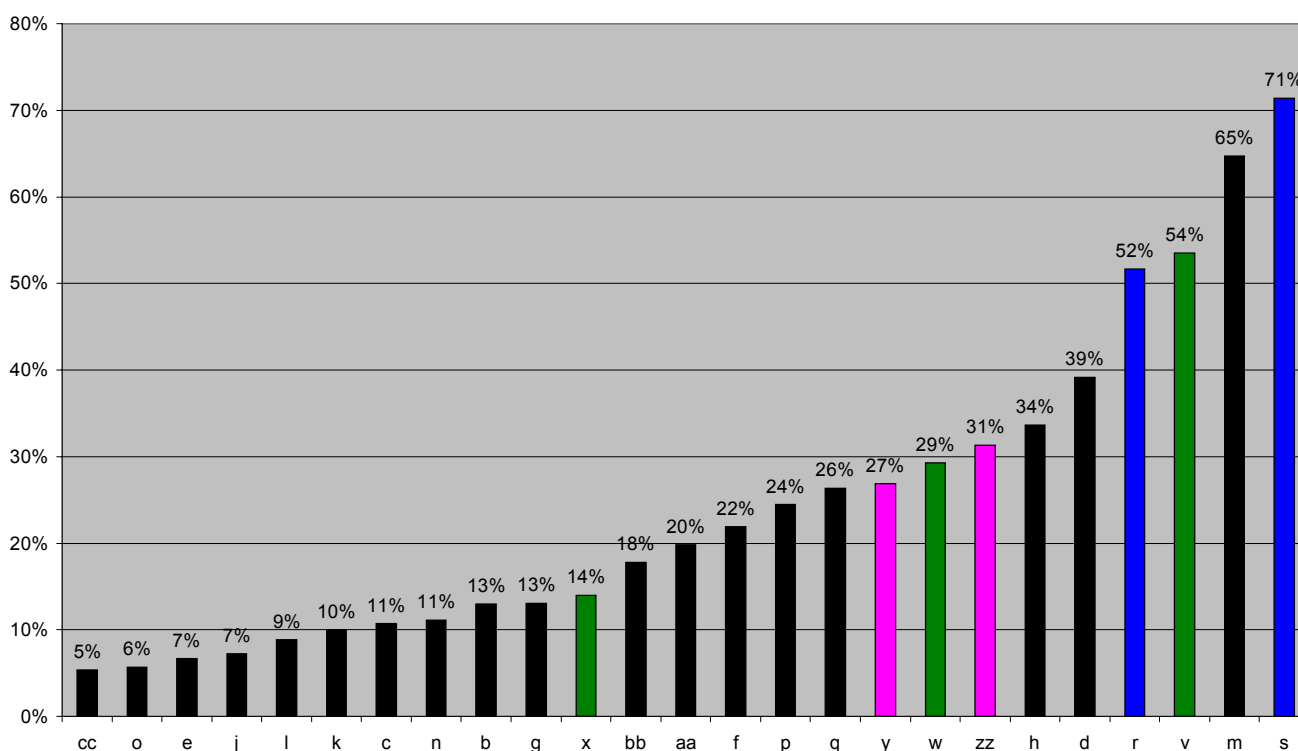
1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises (= A7)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'heures d'enseignement du cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal », y compris les prestations gratuites assurées par des vacataires (non enseignants ni chercheurs rattachés à des établissements publics) sur le nombre d'heures produites par les enseignants et les vacataires (y compris prestations gratuites) « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal »

La moyenne générale est de **28%**, ce qui signifie qu'en moyenne 28% de l'enseignement est assuré par des professionnels issus des entreprises.

En 2002 cette moyenne était de 25% ; en 2001 elle était de 26%, en 2000 de 22%. Ce qui montre une stabilité et une grande importance des enseignements assurés par les socio-professionnels.

Part de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 16% (18 réponses)

Ecoles de management : 60% (2 réponses)

Ecoles d'architecture : 36% (3 réponses)

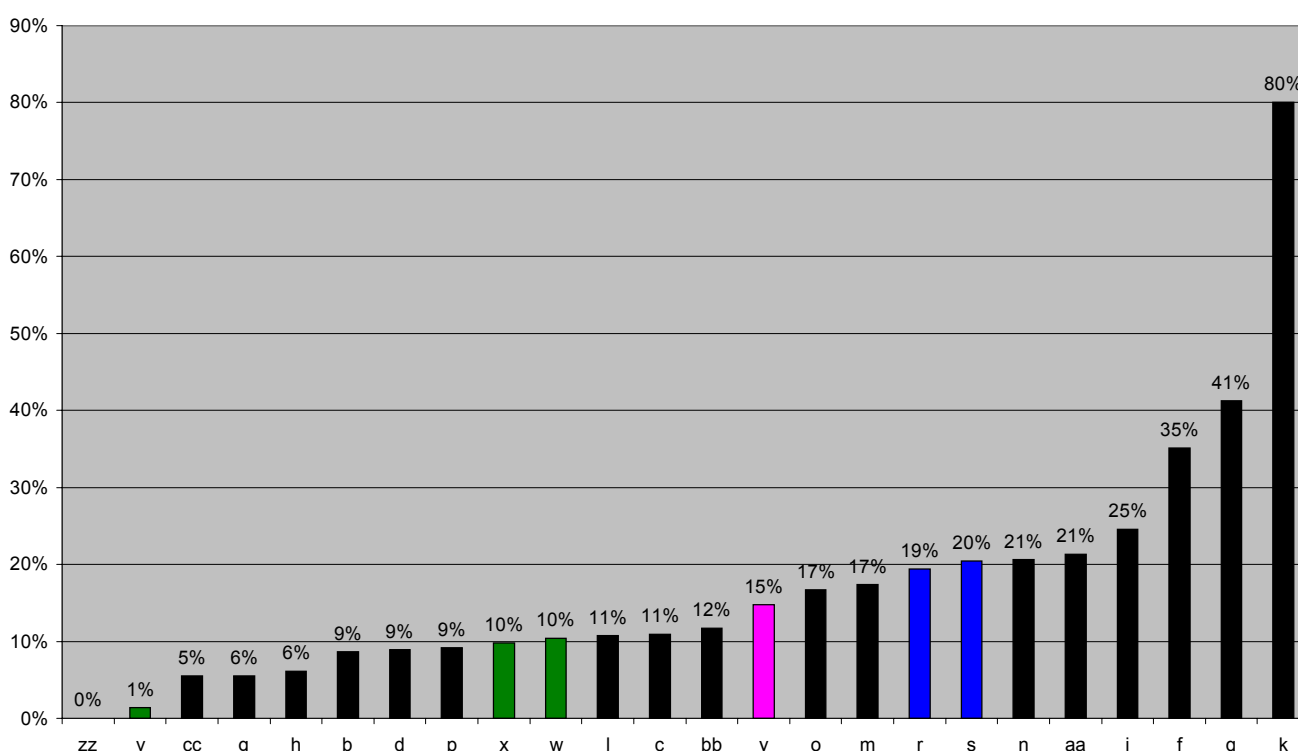
Ecoles à enseignement spécialisé : 27% (2 réponses)

1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes (= A8)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'étudiants « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » déclarant exercer une responsabilité associative ou élective sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2002.

La moyenne générale est de 16% ce qui signifie que 16% des étudiants des grandes écoles de la région sont engagés dans des activités associatives responsabilisantes. En 2002 ce chiffre s'élevait à 13%. En 2001, il était de 12%, en 2000 de 12% ; en 99 de 11%

Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives et électives responsabilisantes



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 16% (contre 12% en 2002-2003)

Ecoles de management : 20% (contre 19% en 2002-2003)

Ecoles d'architecture : 7% (contre 6% en 2002-2003)

Ce chiffre est en augmentation, notamment dans les écoles d'ingénieurs.

Ce qui traduit la volonté grandissante des élèves de s'investir dans des fonctions responsabilisantes en parallèle de leur cursus scolaire.

1-9-a Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux (= A9)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'étudiants « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » boursiers sur critères sociaux sur l'effectif total d'élèves inscrits « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2003.

La moyenne générale est de **18%**. En 2002 elle était de 17%, en 2001 de 16%.

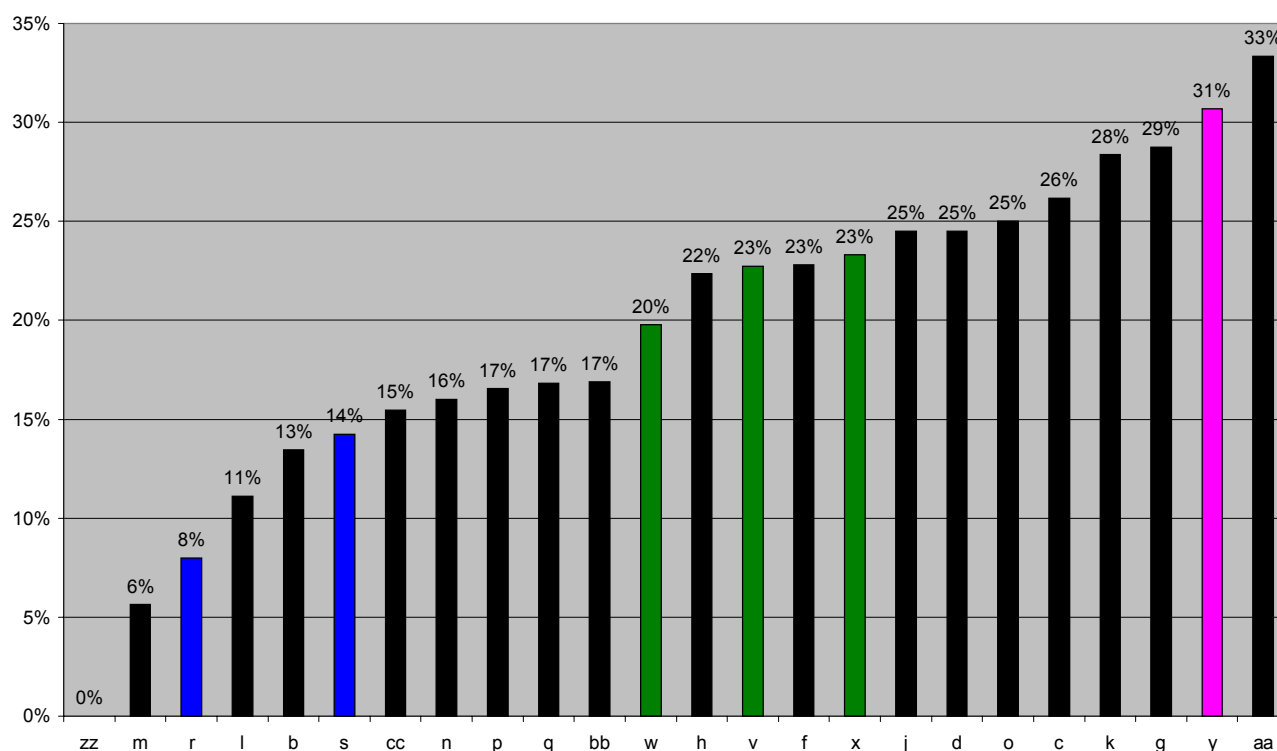
Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 19%

Ecoles de management : 11%

Ecoles d'architecture : 22%

Pourcentage d'élèves boursiers sur critères sociaux

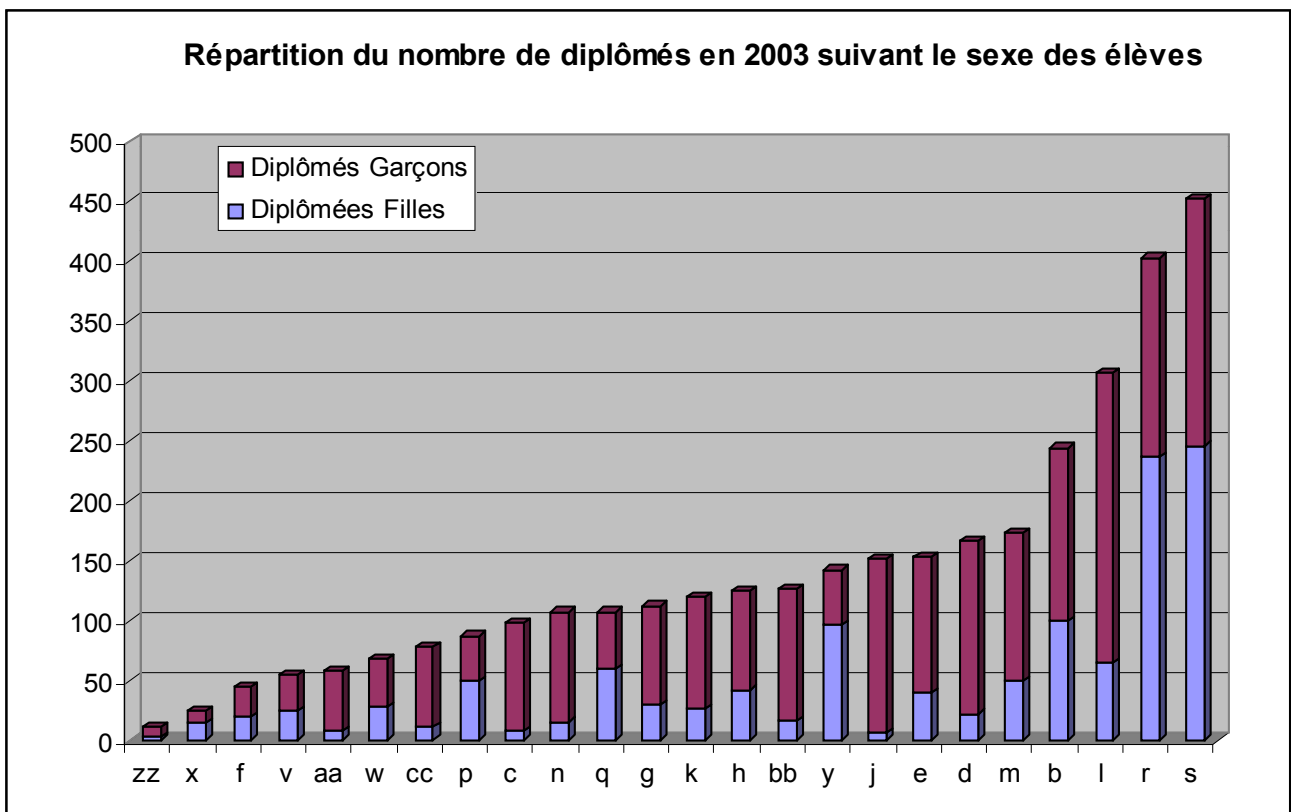
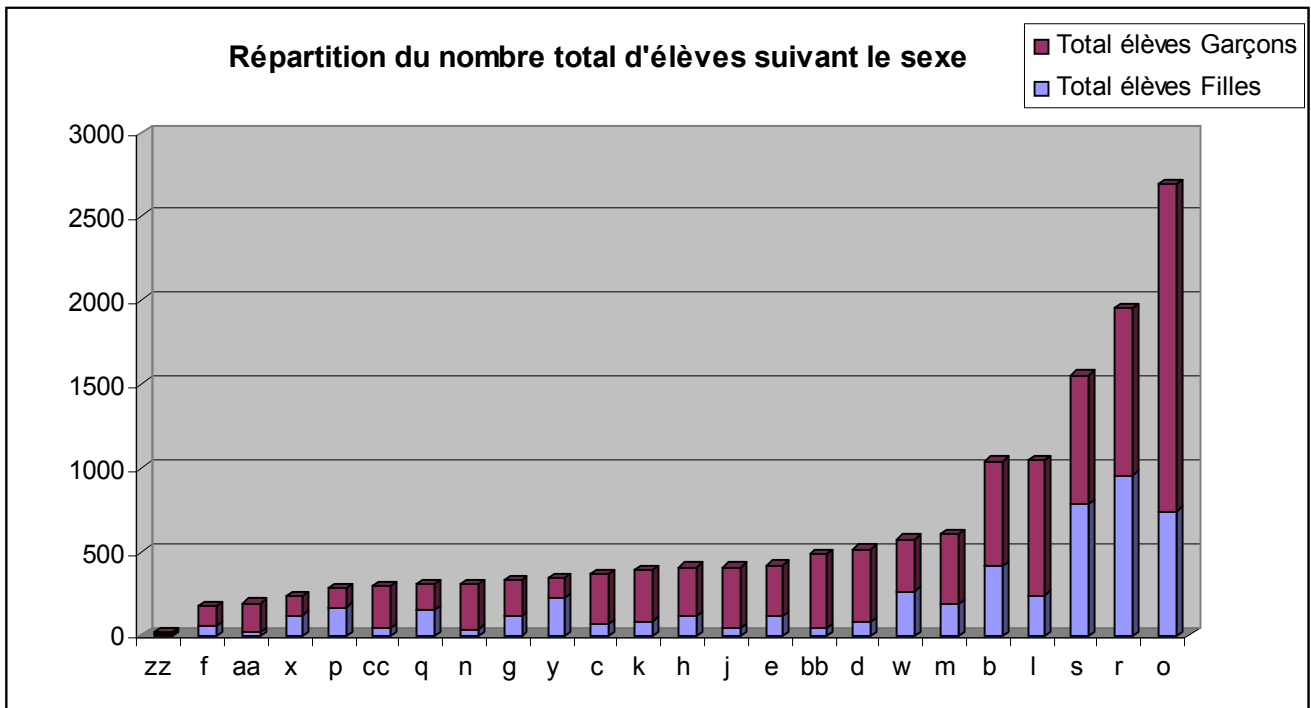


Les boursiers sur critères sociaux sont plus présents dans les écoles d'ingénieurs et d'architecture que dans les écoles de commerce.

Mais il faut tout de même noter que ce ne sont pas les écoles privées qui ont systématiquement le moins de boursiers, certains établissements ayant une politique très dynamique en ce domaine.

Attention, ce chiffre peut être faussé pour les écoles proposant l'apprentissage ou d'autres accueillant des élèves fonctionnaires salariés.

1-9-b Féminisation



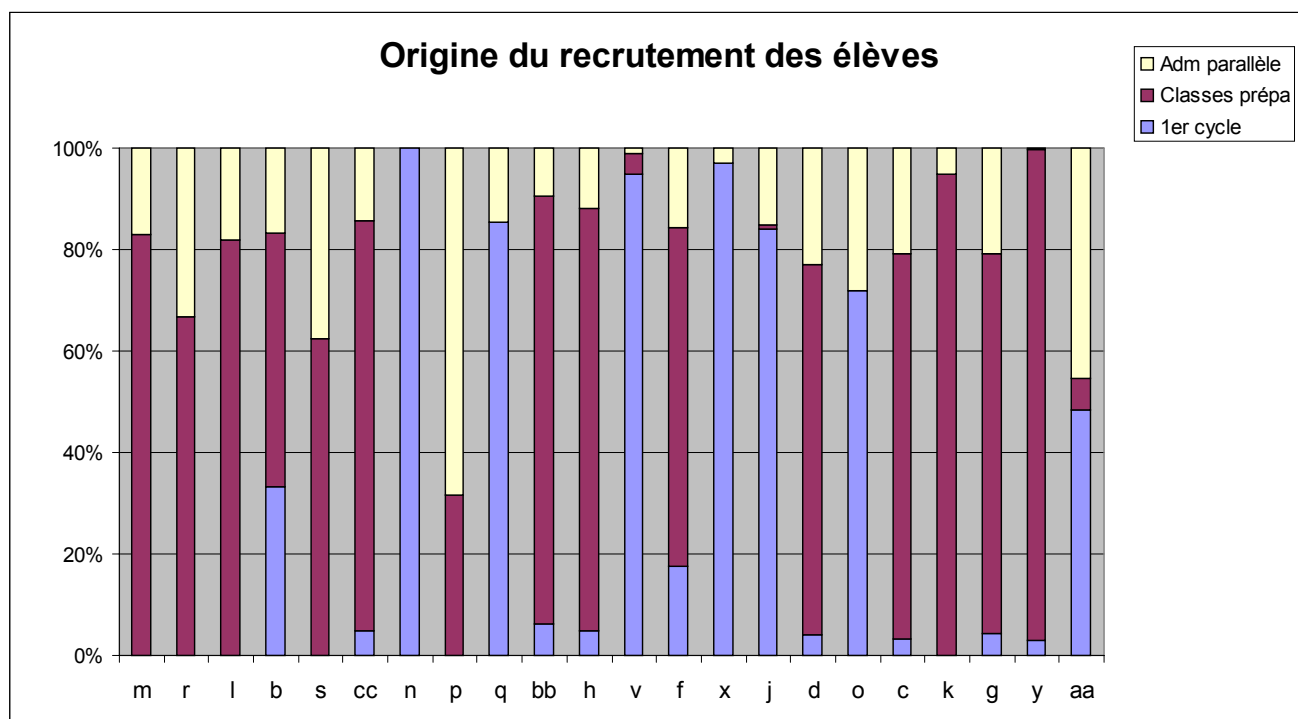
Sur les 15416 élèves que totalisent les établissements qui ont répondu à l'enquête (25), 5075 sont des filles soit 32,9% et 9853 des garçons soit 63,9 % (1 non réponse)

La répartition varie cependant suivant les familles d'écoles :

Type d'écoles	Nombre total de filles	%	Nombre total de garçons	%
Ecoles d'ingénieurs (18 répondants)	2723	27	7525	73
Ecoles de commerce (2 répondants)	1736	49	1774	51
Ecoles d'architecture (2 réponses sur 3)	385	47	427	53
Ecoles à enseignement spécialisé (2 répondants)	231	65	127	35

Ce tableau nous montre que la proportion de garçons dans les écoles d'ingénieurs reste largement majoritaire (bien que cela varie suivant les spécialisations) alors que les écoles de management et d'architecture connaissent une réelle parité. Quant à l'Ecole Vétérinaire, elle est l'exemple type d'une formation très féminisée.

1-10 Origine du recrutement des écoles :



Ce graphique présente les différentes voies d'intégration dans les grandes écoles : suite à des classes préparatoires, à l'issue d'un premier cycle intégré, dans le cadre des admissions parallèles (passerelle ouverte aux filières universitaires suite à un examen de leur dossier ou à des tests).

Dans certains établissements, les admissions parallèles tiennent une place importante qui permet d'élargir leur ouverture sociale.

2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

Indicateurs présentés

2-1- *Placement et insertion professionnelle des diplômés* : salaire moyen d'embauche

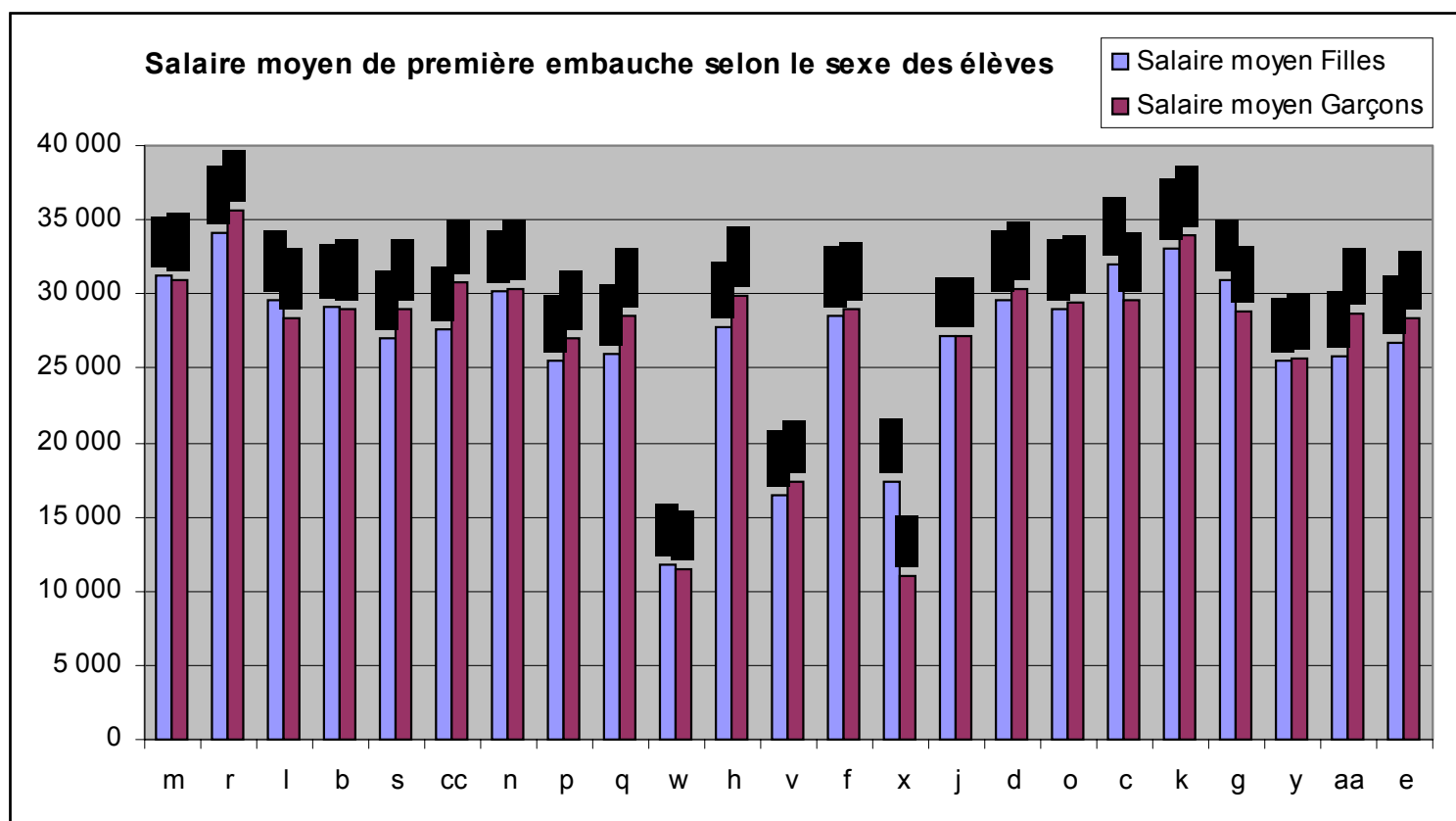
2-2- *Placement et insertion professionnelle des diplômés* : durée de recherche d'emploi

2-4- *Adéquation offre/demande* : taux de formation complémentaire

2-5- Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation

2-6- Performance du réseau des anciens : nombre de cotisants/ stock

2-1 Salaire moyen de première embauche



Chaque histogramme correspond au salaire brut annuel de première embauche.

La moyenne générale de l'échantillon représenté pour les **garçons** en 2003 est de **27 785 euros**.

En 2002 elle était de 29 852 ; en 2001 elle était de 32 080, en 2000 elle était de 30 968 euros ; en 99 de 29 985 euros.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 28 020 euros

Ecoles de management : 32 695 euros

Ecoles d'architecture : 13 616 euros

La moyenne générale pour les **filles** est de **27 257 euros**.

En 2002 elle était de 28 739 ; en 2001 elle était de 31 017, en 2000, elle était de 30 381 euros.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 27 716 euros

Ecoles de management : 30 932 euros

Ecoles d'architecture : 14 555 euros

La conjoncture économique morose de 2003 explique la baisse générale des salaires moyens (cet indicateur est à mettre en rapport avec le temps d'accès à l'emploi –voir page suivante– qui a tendance à augmenter).

En revanche l'écart entre filles et garçons s'estompe nettement : il n'est plus que de quelques centaines d'euros cette année. La tendance est même inversée dans les écoles d'architecture cette année (du fait de la baisse de la moyenne des garçons de 17 384 à 13 616 euros).

2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

Définition du ratio : il est égal au nombre de diplômés de la promotion 2002 ayant répondu à l'enquête (enquête 1^{er} emploi de la Conférence des Grandes Ecoles) et déclarant avoir trouvé un emploi :

- a- avant d'être diplômés
- b- b- moins de 2 mois après le diplôme
- c- entre 2 et 6 mois après le diplôme
- d- d- plus de 6 mois après le diplôme

sur le nombre d'étudiants de la promotion 2002 ayant répondu à la question sur le délai de recherche d'emploi.

Délai d'obtention du 1 ^{er} emploi	Enquête 2003-2004 (%)	Enquête 2002-2003 (%)	Enquête 2001-2002 (%)
a- Avant diplôme	37	45	52
b- Moins de 2 mois après le diplôme	19	28	28
c- entre 2 et 4 mois après le diplôme	16	11	*
d- entre 4 à 6 mois après le diplôme	14	7	*
e- Plus de 6 mois après le diplôme	14	9	3

**Pour la campagne 2001-2002 le critère qui globalisait une période de 2 à 6 mois après le diplôme, avait une valeur de 18%.*

Par rapport à l'année dernière le temps d'accès à l'emploi s'allonge : la tendance générale montre que les jeunes diplômés mettent plus de temps à décrocher leur premier emploi.

Cet indicateur est en adéquation avec le salaire de première embauche et confirme une conjoncture économique plus difficile.

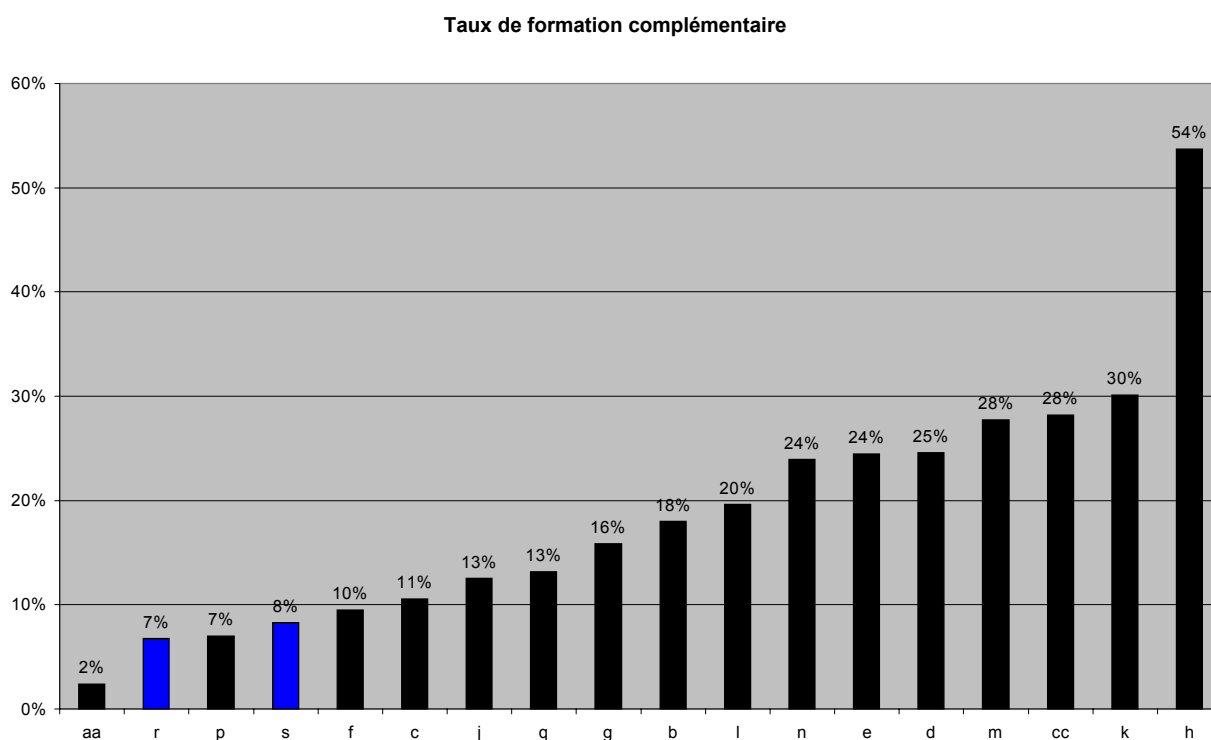
L'indicateur 2-3 (taux de diplômé de puis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois) a été supprimé car les données ne faisaient plus partie de l'enquête 1^{er} emploi de la CGE.

2-4 Taux de formation complémentaire (=B4)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés de la promotion 2002 en formation complémentaire et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 2002 ayant répondu à l'enquête.

La moyenne générale est de **11%** ce qui signifie que 11% des diplômés suivent une formation complémentaire (DEA, DESS, thèse) à la sortie de l'école.

Cette moyenne était de 12% en 2002, de 9% en 2001, de 8% en 2000 et de 13% en 1999.

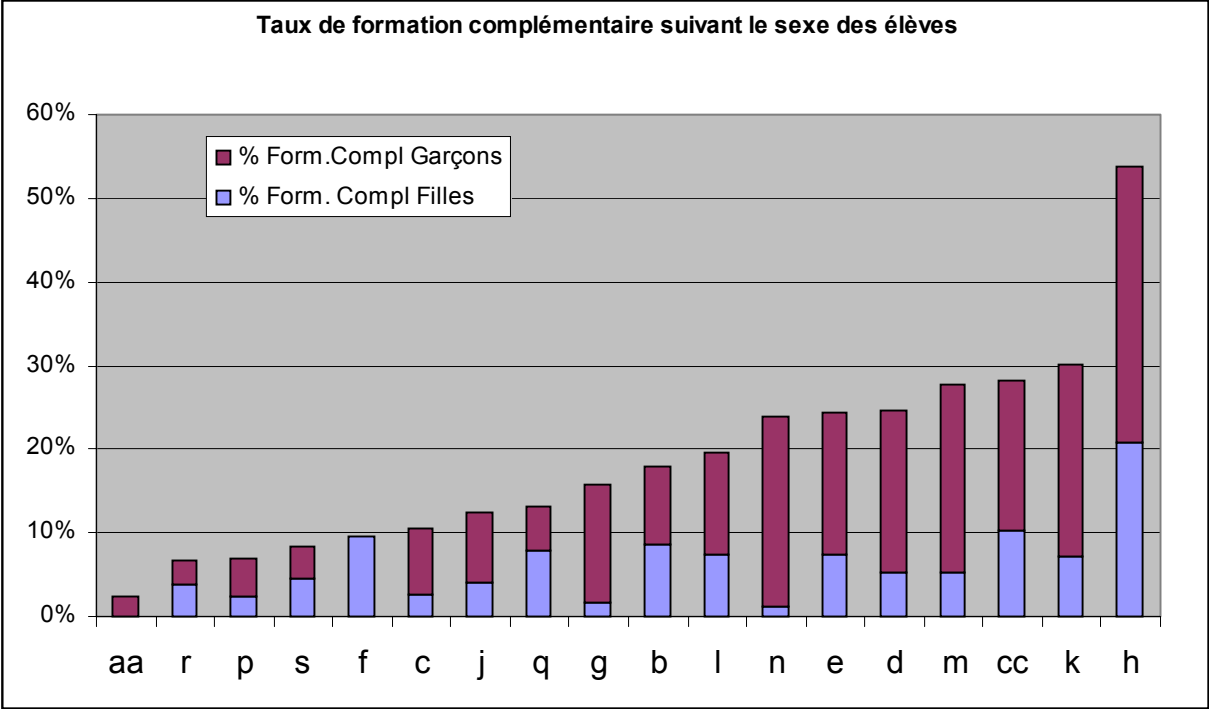


Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 15%

Ecoles de management : 7%

A noter un taux de formation complémentaire deux fois plus élevé pour les écoles d'ingénieurs que pour les écoles de management.



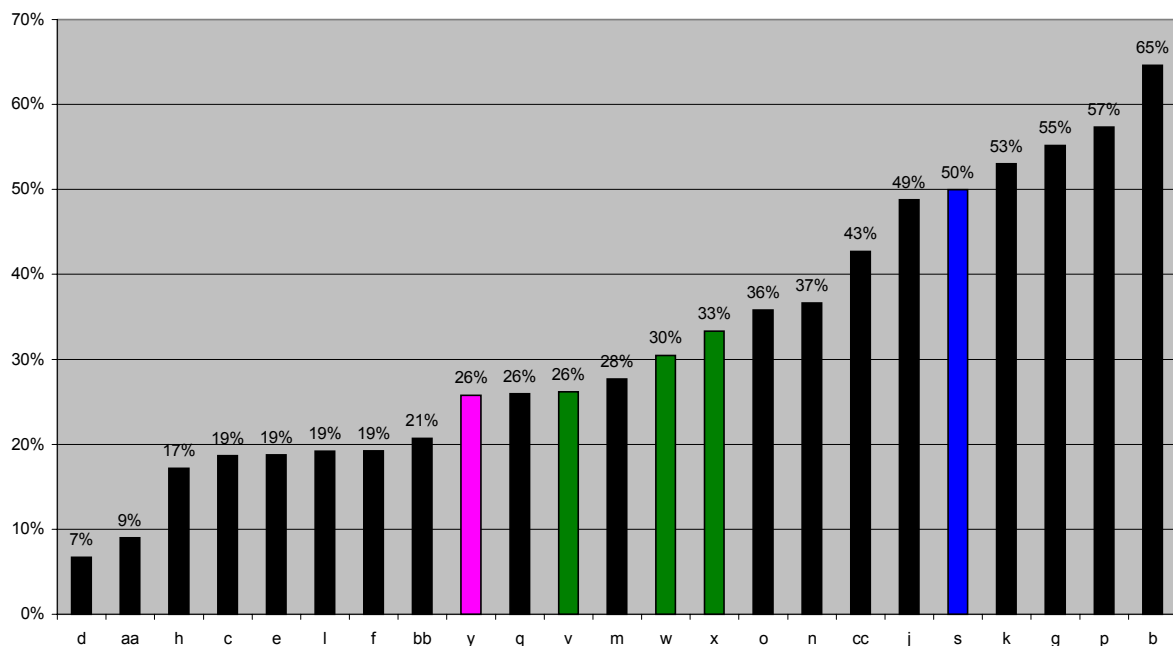
2-5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation (=B5)

Définition du ratio : il est le rapport de la durée cumulée des stages obligatoires, hors projet de fin d'études « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » sur la durée en heures par élève programmées « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal »

La moyenne générale est de **51%**.

En 2002 elle était de 59% ; en 2001, elle était de 71%, en 2000 de 65% ; en 99 de 45%

Rapport de la durée de stage sur la durée de formation



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 34%

Ecoles de management : 110%

Ecoles d'architecture : 29%

Ce ratio peut dans certains cas être supérieur à 100% car la durée des stages peut être supérieure à la durée du 2ème cycle (qui comprend uniquement des heures d'enseignement et non les stages).

N'ont pas été intégrées dans ce graphe les deux écoles présentant un ratio supérieur à 100% :

- Une école de commerce pratiquant l'obligation d'un stage d'une année (taux égal à 158%)
- Une école à enseignement spécialisé pratiquant la formation en alternance (taux égal à 228%).

2-6 Rapport nombre de cotisants/ stock (=B6)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de cotisants enregistrés par l'Association des Anciens (diplômés entre n-2 et n-12) sur l'effectif ou l'estimation des anciens diplômés de l'école vivants (diplômés entre n-2 et n-12)

La moyenne pour la campagne 2003-2004 est de **31%**.

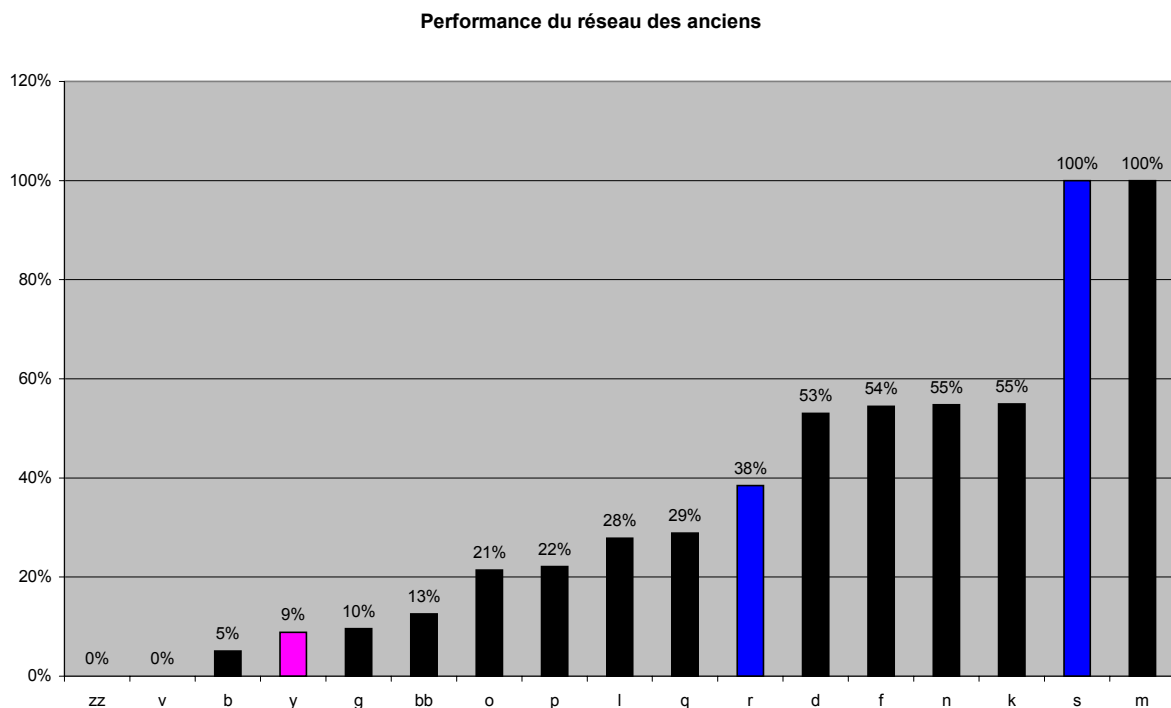
Elle était de 28% en 2002-2003.

La comparaison avec les années précédentes n'est pas pertinente car le mode de calcul diffère.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 25%

Ecoles de management : 66%



Ce ratio permet de mesurer l'attachement des anciens à l'école et au réseau qu'elle représente. Plus le ratio est élevé, plus le nombre d'adhérents à l'association des anciens est important.

Les deux « 100% » s'expliquent de la manière suivante :

- * Dans un cas par la gratuité et le caractère automatique de l'adhésion à l'association des anciens.
- * Dans le second par le fait que l'association des anciens regroupe aussi tous les ingénieurs du corps qu'ils soient ou non passés par l'école.

3- Appui pour l'innovation et le développement économique

Indicateurs présentés :

3-1-Part de l'activité économique dans le budget consolidé de l'établissement

3-2a- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : formation continue : nombre de jours intra

3-2b- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : formation continue : nombre de jours inter

3-3- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : taxe d'apprentissage par élève

3-4- *Relations entre les écoles et le milieu social économique* : participation des socio-professionnels aux instances de direction

3-5- *Attractivité auprès des étudiants* : pourcentage de rhône-alpins intégrés dans l'école

3-6- *Insertion dans le milieu social économique régional* : pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes

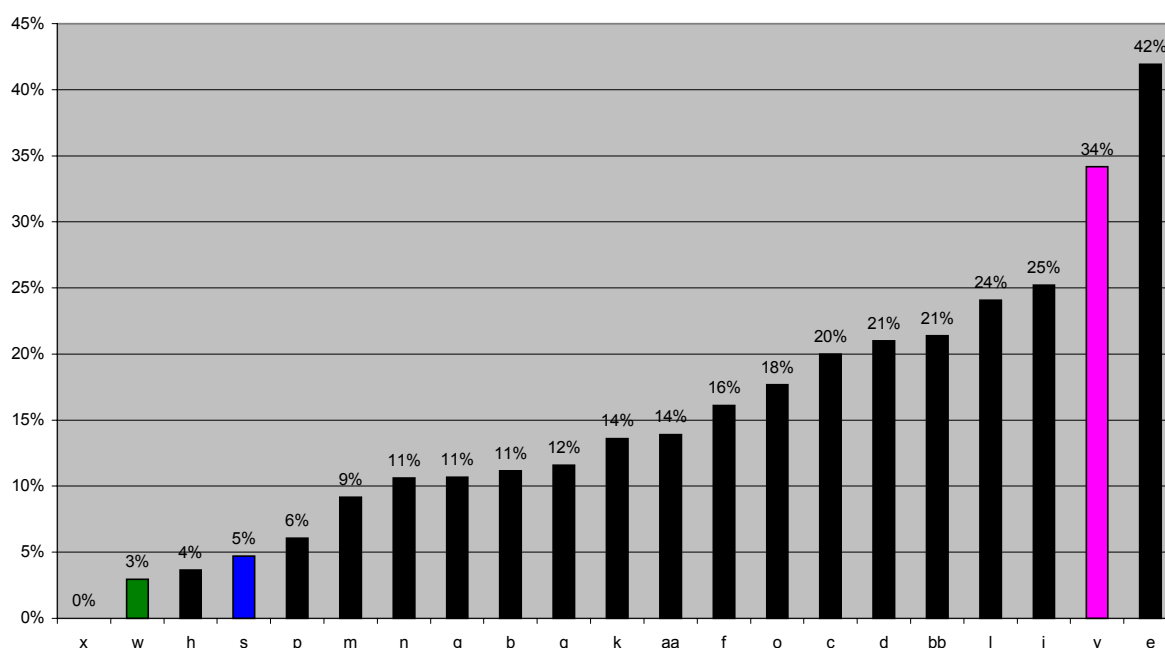
3-7- Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement

3-8- Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur

3-1 Part de l'activité économique dans le budget consolidé de l'établissement (=C1)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (hors frais de scolarité, vente de formation, activités de la junior entreprise, subventions et aides diverses publiques ou privées) sur le budget consolidé de l'établissement

Part de l'activité économique dans le budget consolidé



La moyenne générale est de 12%.

En 2002 elle était de 11%.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 17%

Ecoles de management : non significatif (1 répondant)

Ecoles d'architecture : non significatif (1 répondant)

Le chiffre d'affaires total communiqué par les écoles répondantes (21 écoles sur 25) est de 48 460 336 euros.

Ce CA était de 40 282 443 euros en 2002, de 35 357 593 en 2001, de 33 686 077 euros en 2000, mais avec des écoles répondantes différentes.

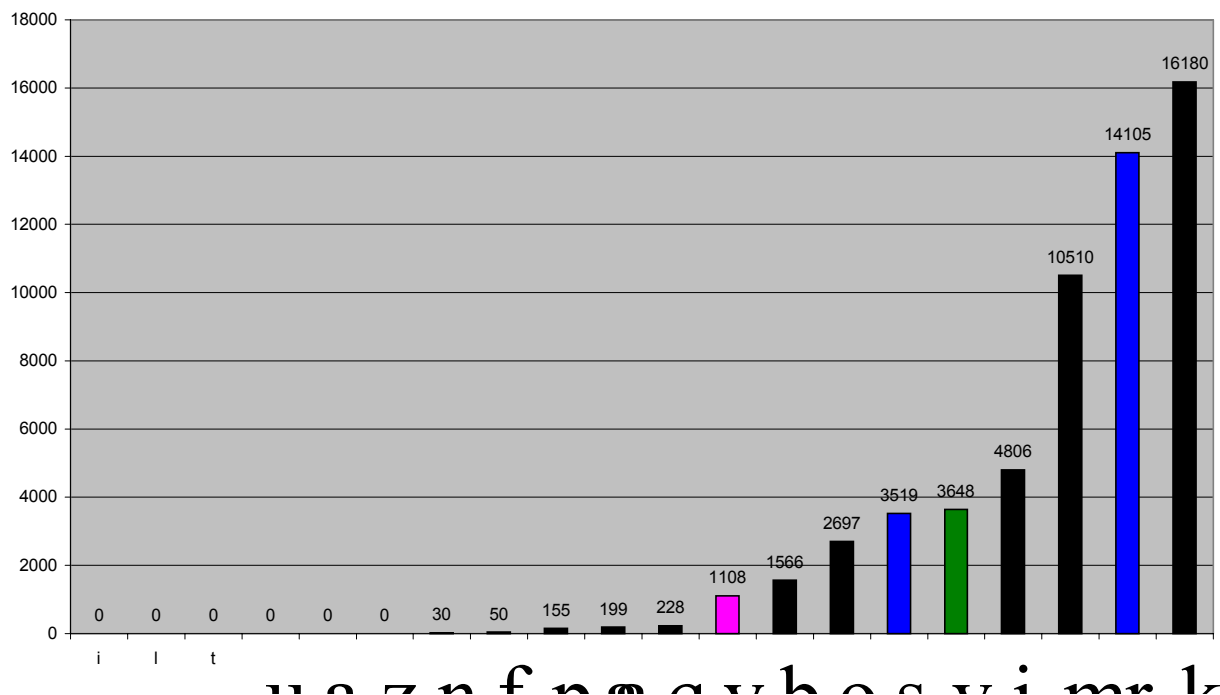
Ce chiffre d'affaires total permet de mesurer le poids économique que représentent les Grandes Ecoles de Rhône-Alpes. A noter sa constante progression.

3-2-a Formation continue : nombre de jours intra (=C2a)

Définition : il est égal au nombre de jours de formation INTRA facturée à tous clients (publics et privés) pour l'exercice annuel clos en 2003.

La moyenne générale est de **3 822 jours stagiaires** (contre 3 286 lors de la dernière campagne).

Formation continue : nombre de jours Intra en 2003



Le nombre total de journées stagiaires en intra est de **58 801 dans les Grandes Ecoles de la région Rhône-Alpes** ; il était de 39 351 en 2002 ; de 43 027 en 2001, de 30 020 en 2000

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 2 312 jours stagiaires

Ecoles de management : 9 421 jours stagiaires

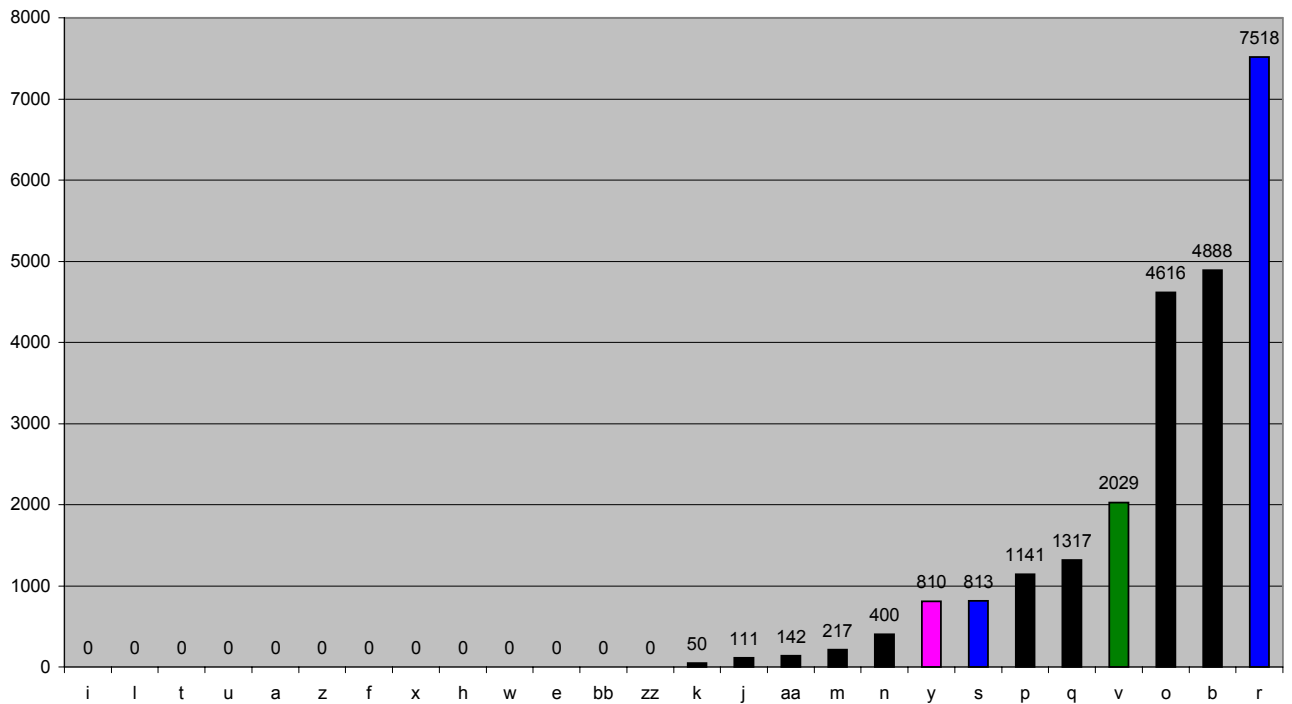
A noter le nombre important de journées stagiaires dispensées par les Grandes Ecoles de Rhône-Alpes, nombre en constante augmentation au fil des années.

3-2-b Formation continue : nombre de jours inter (=C2b)

Définition : il est égal au nombre de jours de formation INTER facturés à tous les clients (publics et privés) pour l'exercice annuel clos en 2003.

La moyenne générale est cette année de **2 324 jours stagiaires** (contre 1345 l'année passée).

Formation continue : nombre de jours Inter en 2003



Le nombre total de journées stagiaires **en inter** est de **24 052**.
Ce chiffre s'élevait à 15 387 en 2002-2003.

Moyenne par famille d'écoles (la base statistique étroite rend la notion de moyenne moins pertinente) :

Ecoles d'ingénieurs : 1813 jours stagiaires

Ecoles de commerce : 4451 jours stagiaires

Ecoles d'architecture : 762 jours stagiaires

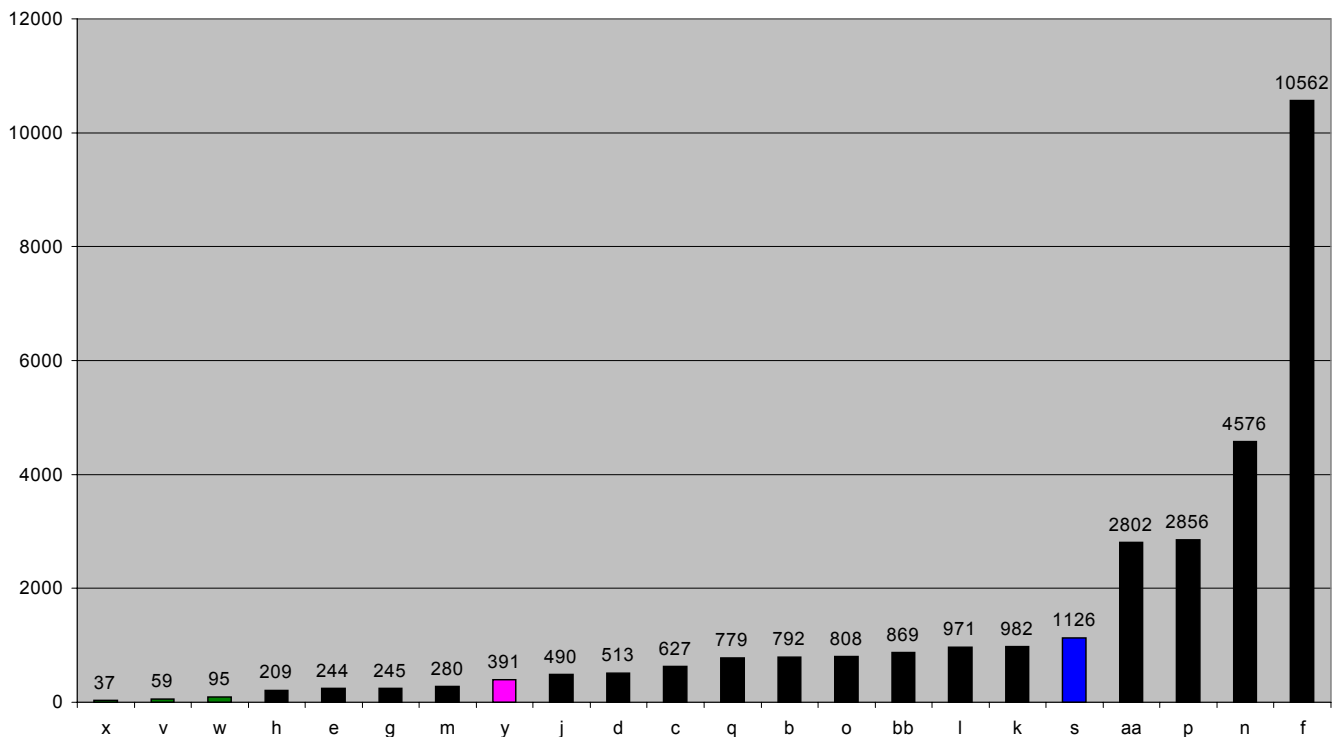
3-3 Taxe d'apprentissage par élève (=C3)

Définition du ratio : il est le rapport du montant de la taxe d'apprentissage affectée à l'école (quota + cadres moyens + cadres supérieurs) par les entreprises (y compris via des organismes collecteurs) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus « après Bac + 2 jusqu'au diplôme principal » au 15 octobre 2003.

La moyenne générale est de **825 euros**.

En 2002 était de 802 ; en 2001 elle était de 719, en 2000 de 660 euros ; en 99, de 873 euros.

Taxe d'apprentissage par élève



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 1 048 euros

Ecoles d'architecture : 71 euros

NB : le montant total de la taxe d'apprentissage collectée (22 répondants sur 25) mentionné dans cette campagne est 10 301 101 euros.

En 2002 ce montant s'élevait à 10 724 356 euros ; en 2001 à 9 145 177 euros ; en 2000, il était de 8 650 139 euros.

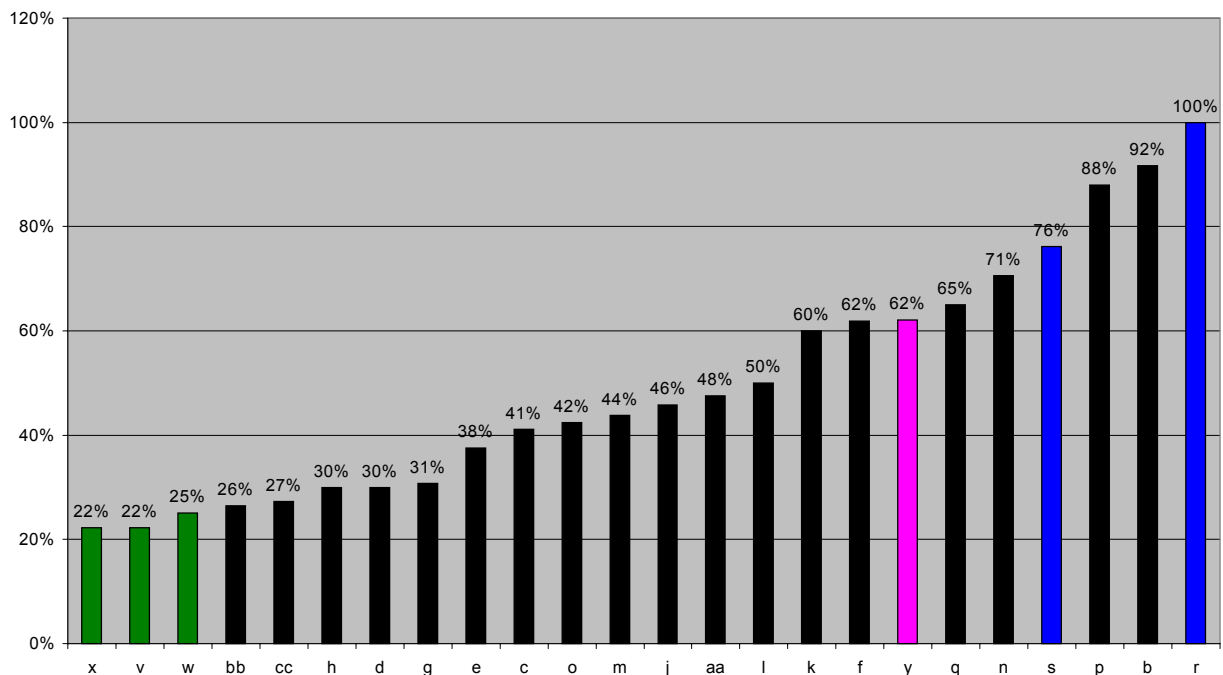
3-4 Participation des socio-professionnels aux instances de direction (=C4)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de socio-professionnels (non universitaires) parmi les administrateurs sur le nombre d'administrateurs (membres du Conseil d'Administration ou du Conseil d'Ecole ou d'Instances de Substitution)

La moyenne générale pour 2003 est de 57%.

En 2002 elle était déjà de 57%. En 2001, elle était de 62%, en 2000, elle était de 61% ; en 99 de 55%.

Participation des socio-professionnels aux instances de direction



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 49%

Ecoles de management : 89%

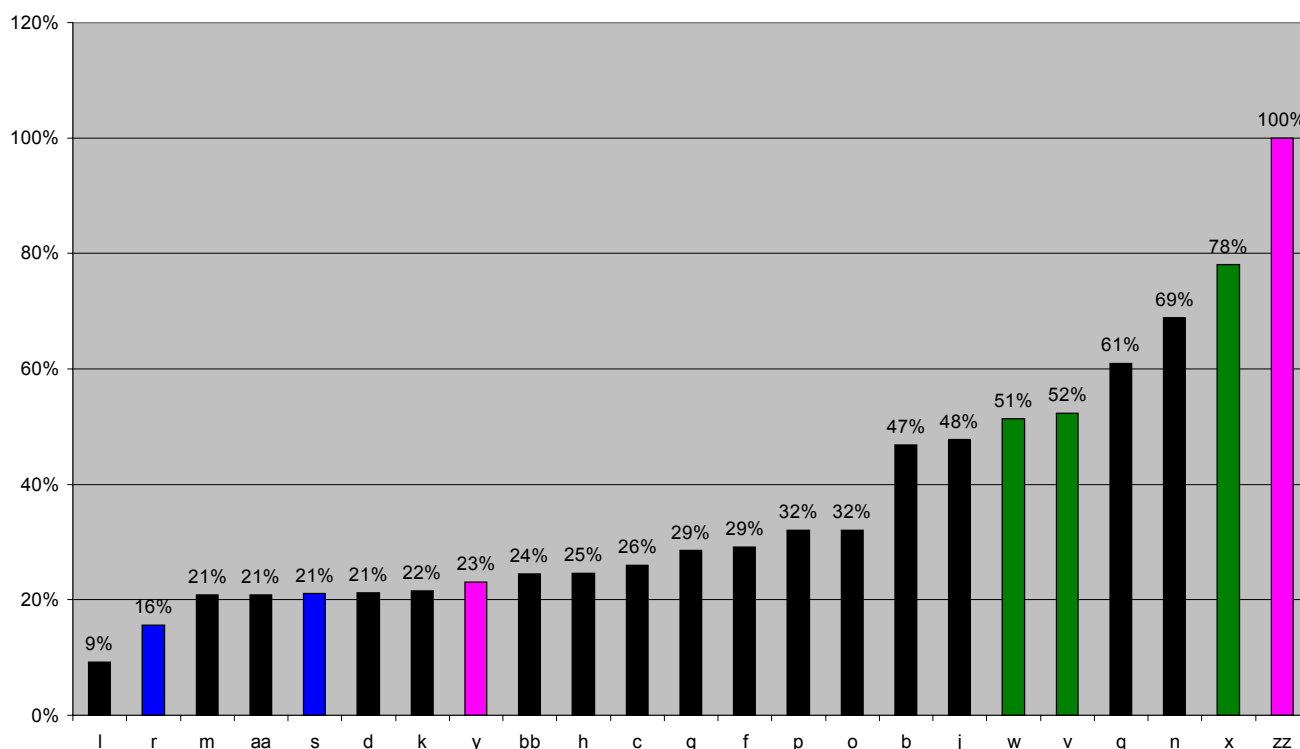
Ecoles d'architecture : 23%

La participation des socio-professionnels aux instances de direction continue d'être la plus forte dans les écoles de management et les écoles d'ingénieurs, ce qui atteste de l'importance des liens existants entre grandes écoles et milieux économiques.

3-5 Pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année (=C5)

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif cumulé de rhône-alpins intégrés à l'entrée de l'école au 15 octobre 2003 sur l'ensemble du cursus (y compris 1er cycle si il existe) sur l'effectif cumulé intégré à l'entrée de l'école au 15 octobre 2003 sur l'ensemble du cursus.

Pourcentage de Rhône-ALpins nouvellement intégrés dans l'école



La moyenne générale est de **29%** ; ce qui signifie que 29% des élèves intégrés dans les grandes écoles viennent de Rhône-Alpes ; en 2002 elle était de 30% ; en 2001 de 34%, en 2000 de 35%, et en 99 de 32%.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 29%

Ecoles de management : 18%

Ecoles d'architecture : 57%

Ecoles à enseignement spécialisé : 27%

Ce ratio permet de mesurer le type de recrutement qu'a une école : régional ou national : plus le ratio est faible, plus le recrutement des élèves est national (recrutements à l'issue des classes préparatoires) ; plus le ratio est fort, plus le recrutement est régional.

A noter que les écoles d'architecture ont un recrutement qui se situe plus en Rhône-Alpes qu'au niveau national.

C'est le cas également pour certaines écoles d'ingénieurs, et bien sûr pour l'école à enseignement spécialisé.

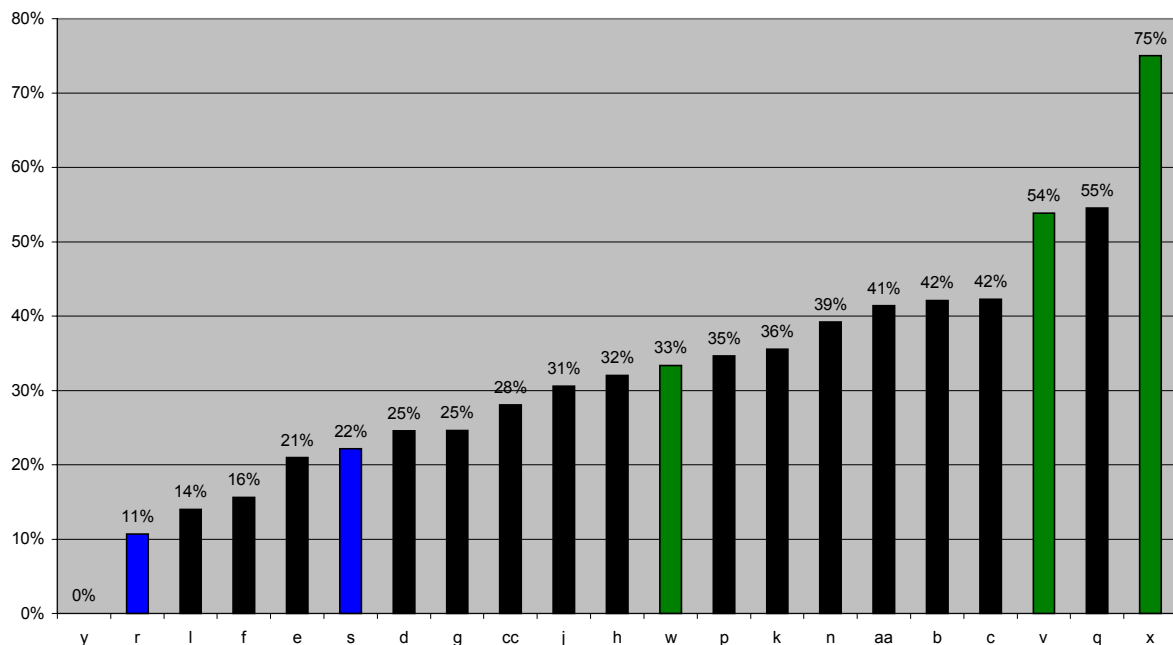
3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes (=C6)

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 2002, 2003 embauchés en 2003 ou début 2004 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête) sur le nombre de diplômés des promotions 2002, 2003 embauchés en 2003 ou début 2004 et ayant répondu à l'enquête

La moyenne générale est de **21%**.

En 2002 elle était de 28% ; en 2001 de 15%, en 2000 de 19% et en 99 de 24%.

Pourcentage d'élèves embauchés en Rhône-Alpes



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 20%

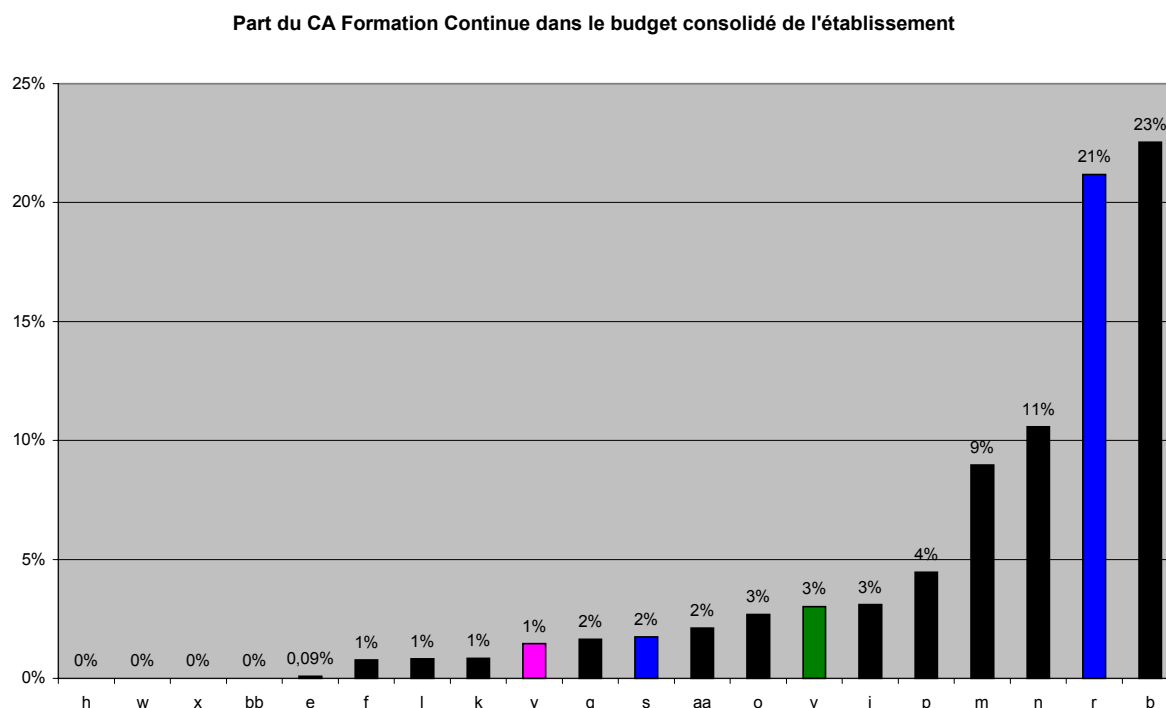
Ecoles de management : 16%

Ecoles d'architecture : 49%

3-7 Part du CA formation continue dans le budget consolidé de l'établissement (=C7)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires formation continue (intra + inter) de l'établissement sur le budget consolidé de l'établissement

La moyenne générale est de **6%** (idem en 2002).



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 4%

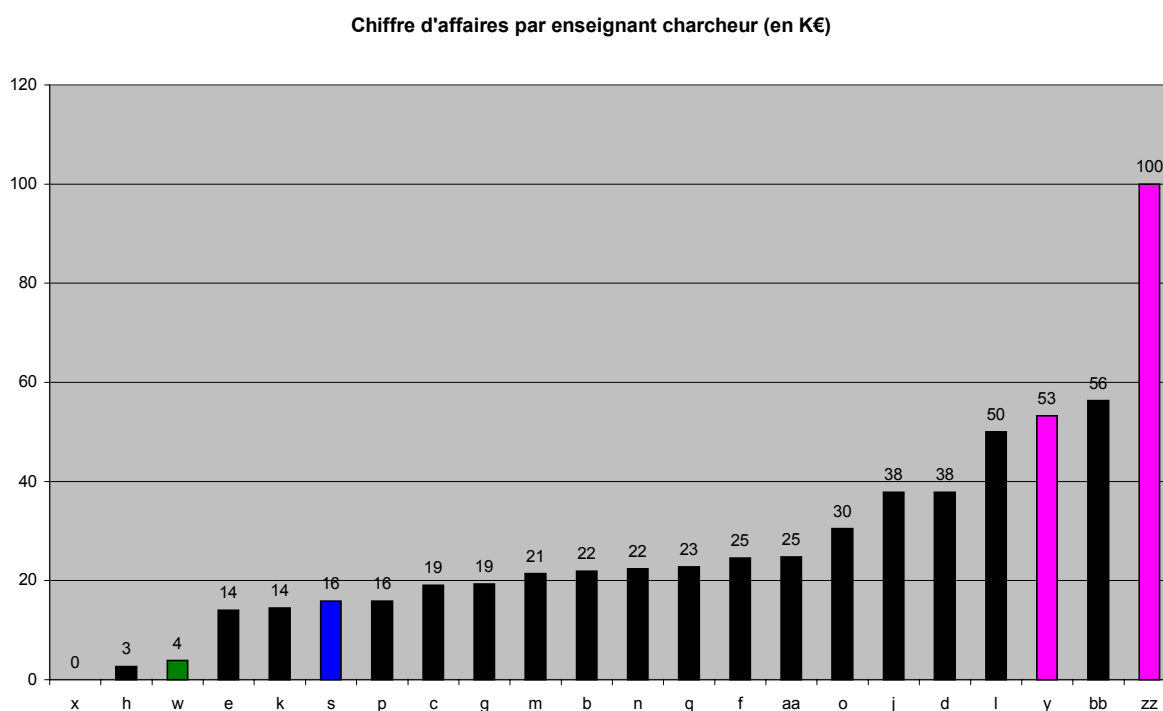
Ecoles de management : 13%

Le total du CA formation continue pour 2003 est de 14 368 008 €.

3-8 Chiffre d'affaires par enseignant-chercheur (=C8)

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (hors frais de scolarité, vente de formation, activités de la junior entreprise, subventions et aides diverses publiques ou privées) sur le nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs dans l'établissement

Le chiffre d'affaires moyen par enseignant chercheur est de **21,5 K€** (contre 19,7 K€ en 2002).



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 27,8 K€

Ecoles de management : non significatif (1 répondant)

Ecoles d'architecture : non significatif (1 répondant)

Ecoles à enseignement spécialisé : 55,7 K€

III- Présentation des critères de performance pour l'année 2003-2004

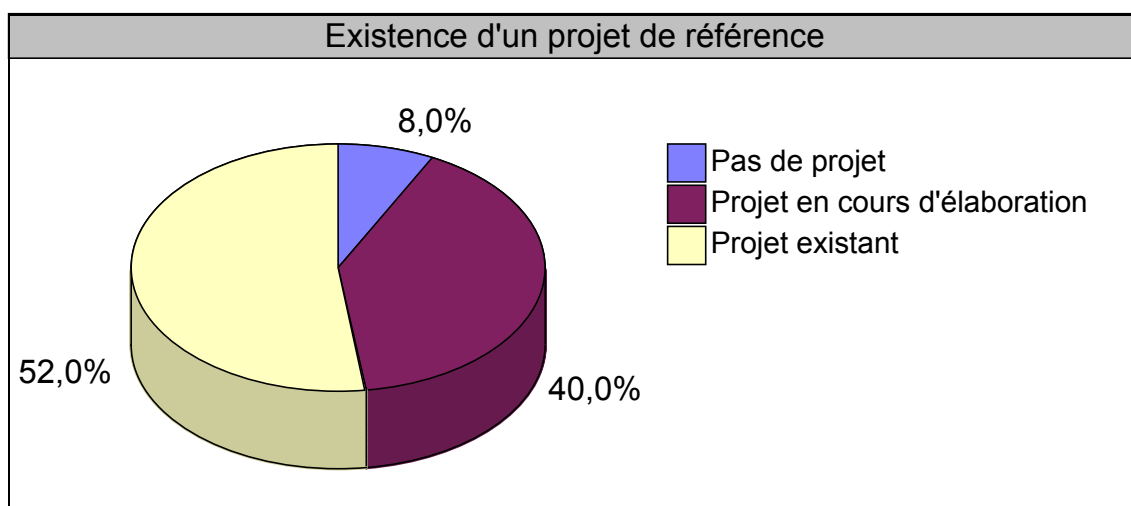
Pour rappel, le questionnaire Critères de Performance comportait cette année 7 questions d'ordre qualitatif relatives à la Stratégie (critère n°2) et à la Qualité dans les établissements (critère n°7) : projet d'établissement, démarche qualité...

Comme il avait été établi l'année passée, le questionnaire se découpe désormais en 3 parties et chaque année, seule une partie des critères est traitée, les mêmes critères revenant tous les trois ans.

Le taux de réponse à cette enquête Critères « stratégie et qualité » est de 68% (23 écoles sur 34).

Critère n°2 : Un projet d'école

2- L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...) clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme ?



La grande majorité des écoles (92%) s'attache à mettre en place ou à conduire un projet de référence, répondant à des objectifs précis et traduisant une stratégie d'établissement.

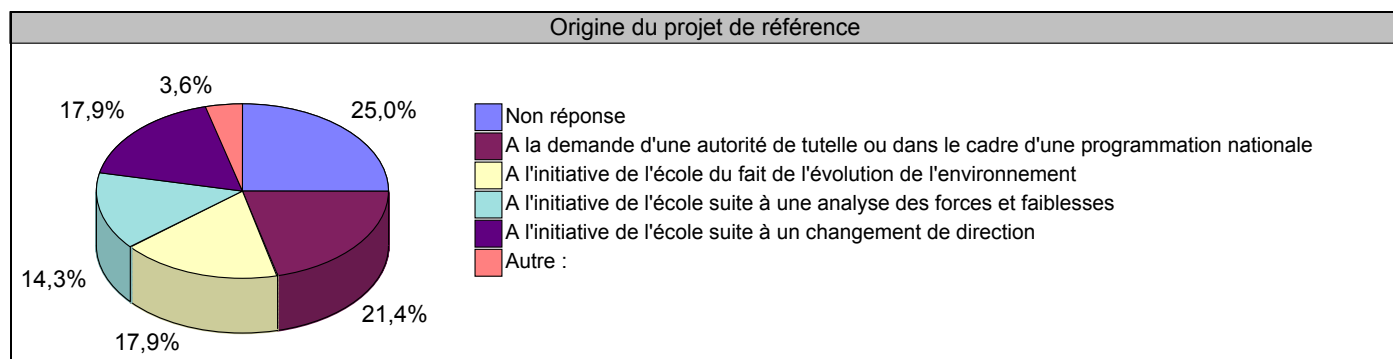
Exemples de projets existants :

- Plan pluriannuel
- Contrat quadriennal
- Projet répondant à la demande d'un organisme : CNE, CTI.

Ces chiffres révèlent une progression par rapport à l'enquête précédente (année 2000-2001), notamment au niveau des projets « en cours d'élaboration » :

Pas de projet : 17% ; projet en cours d'élaboration : 33% ; projet existant : 50%.

2-1 Lorsqu'il existe, il a été élaboré à la demande de :



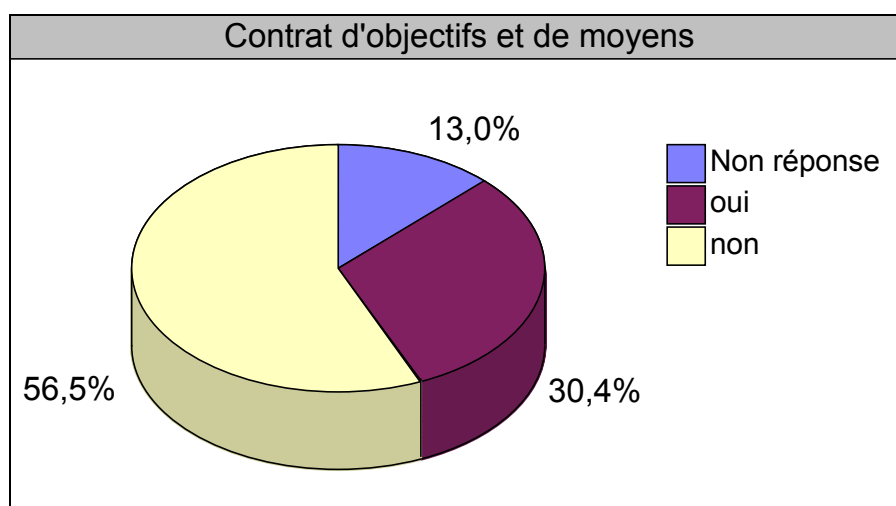
Le plus souvent, les projets de référence sont décidés par les écoles elles-mêmes (50,1%), à l'occasion d'un changement de direction ou simplement d'une prise de conscience de la nécessité de ce type d'action.

Les tutelles sont à l'initiative des projets d'établissements dans 21,4% des cas.

Lors de la campagne précédente sur ce même thème (2000-2001), la répartition se faisait comme suit :

- ↳ Projets d'établissements à l'initiative d'une autorité de tutelle = 11%
- ↳ Projets d'établissements à l'initiative de l'école = 39%
- ↳ Non réponse = 50%

2-2 Votre projet est-il lié à un contrat d'objectifs et de moyens ?

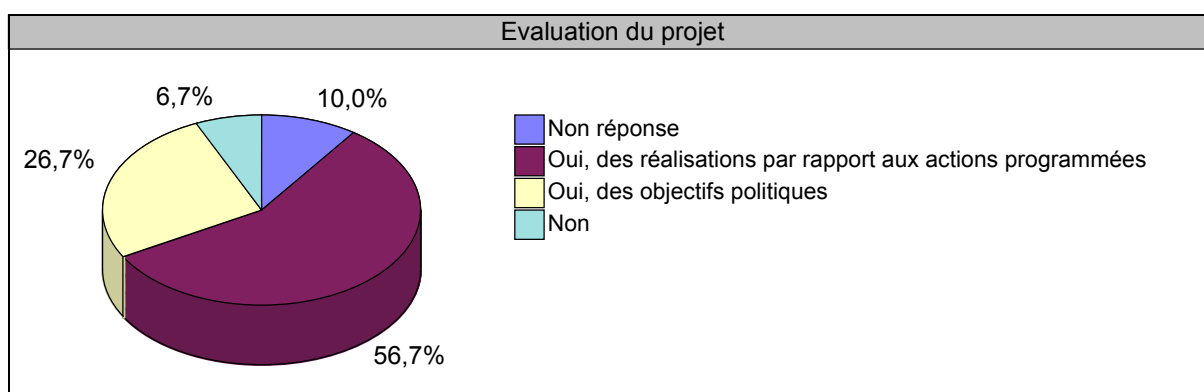


Les réponses à cette question sont à mettre en corrélation avec celles de la question précédente : étant donné que les projets d'établissements sont dans l'ensemble initialisés par les établissements eux-mêmes et non par des instances extérieures, la signature de contrats d'objectifs intervient dans une minorité de cas.

Les chiffres de 2000-2001 sur cette question étaient davantage équilibrés :

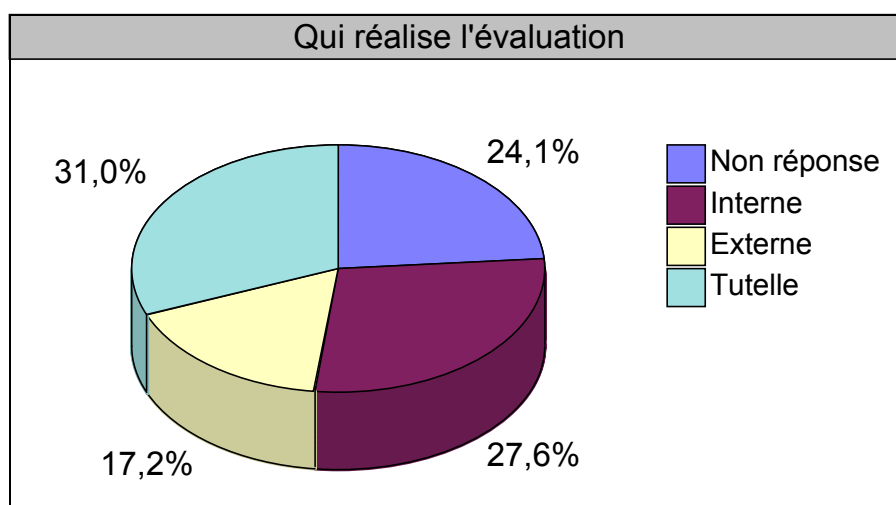
- ↳ Oui = 22%
- ↳ Non = 28%
- ↳ Non réponse = 50%

2-3 Votre projet donne t-il lieu à évaluation ?



Si dans la majorité des cas, le projet ne répond pas à un contrat d'objectifs, en revanche le projet est presque systématiquement évalué (83,4% de « oui », contre 67% en 2000-2001). Et c'est d'ailleurs cette phase d'évaluation qui permet de statuer sur ses apports, les points à travailler, mais aussi sa réussite et sa pertinence.

2-4 Si cette évaluation existe, qui la réalise ?

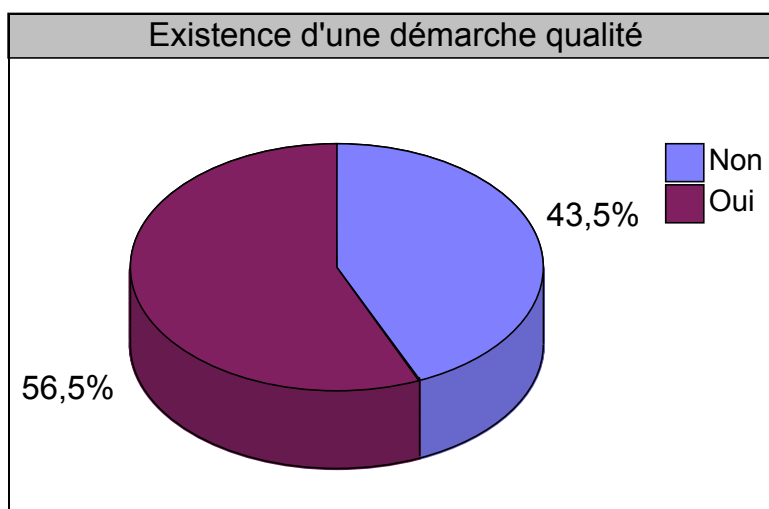


L'évaluation externe est malgré tout souvent précédée d'une auto-évaluation interne.

Critère n°7 : Démarche qualité

7-1 : Avez-vous une démarche qualité dans l'établissement (différente du dispositif CTI)

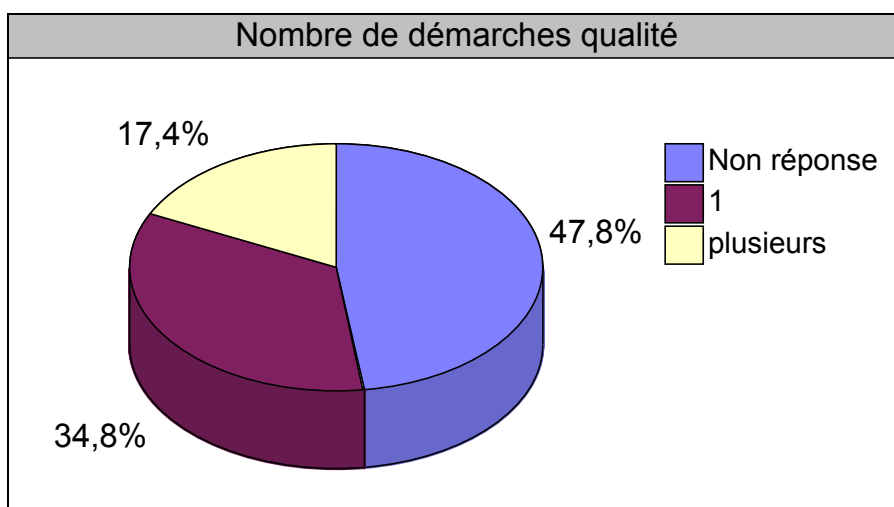
Si la mise en place de démarche qualité dans les écoles n'est pas encore systématique, plus de la moitié des établissements interrogés déclarent avoir une démarche qualité, aboutie ou en cours de réflexion.



7-2 : Descriptif de la démarche qualité

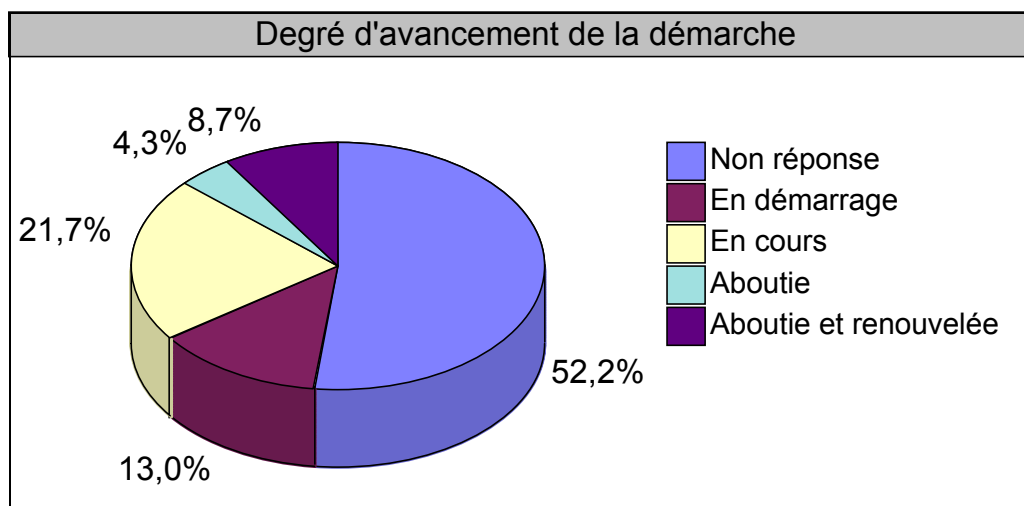
a) Une ou plusieurs démarches ?

Parmi ces 56,5% de réponses positives, 17,4% des établissements mènent plusieurs démarches qualité simultanément.



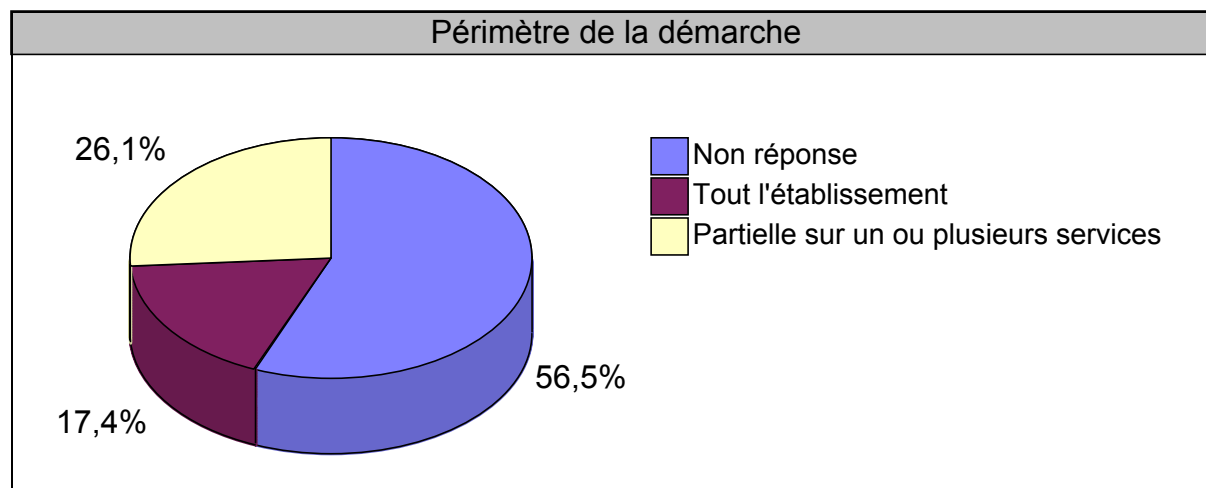
b) Degré d'avancement (démarrage, en cours ou aboutie ?)

Dans l'ensemble les démarches sont à des stades d'avancement divers : pour 13% des cas, il s'agit d'un *démarrage*, pour 21,7% des écoles interrogées la mise en place de la démarche est *en cours*, pour 13% la démarche *a abouti*, voire elle a été renouvelée.

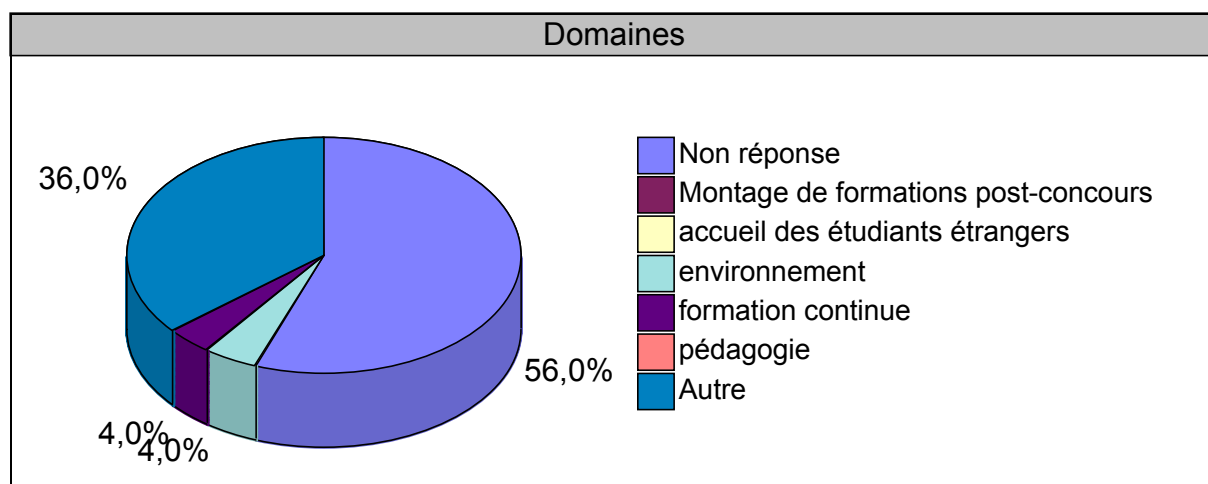


c) Périmètre de chacune de ces démarches (tout l'établissement ou partiel sur un ou plusieurs services ?)

Majoritairement, les démarches ne concernent pas tout l'établissement, mais se concentrent sur un ou plusieurs domaines comme la formation continue, les programmes MBA, l'enseignement ou encore la partie recherche (laboratoires).



d) Domaine

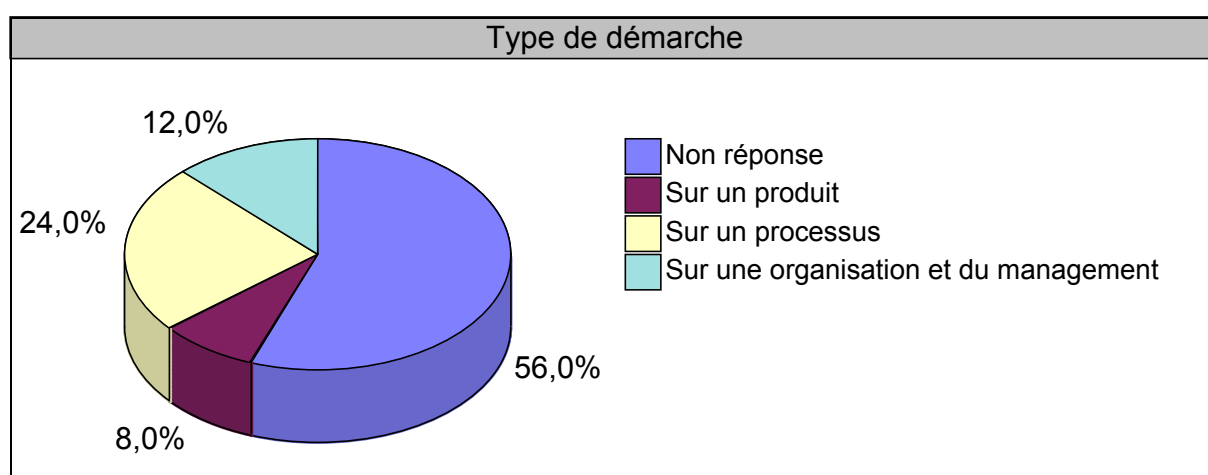


La catégorie « autres », majoritaire, rassemble des domaines aussi variés que :

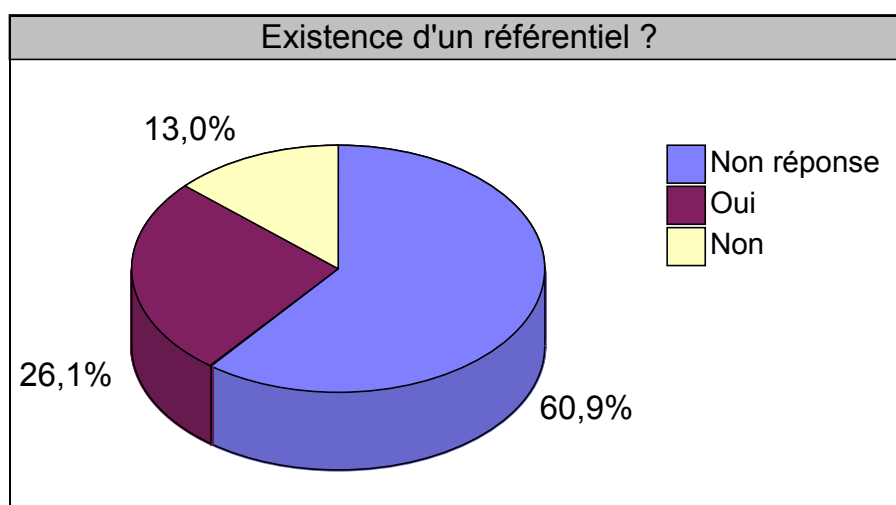
- ↪ La mobilité des étudiants étrangers
- ↪ Le contenu des enseignements
- ↪ La formation initiale
- ↪ La recherche
- ↪ Le secteur apprentissage
- ↪ Les partenariats
- ↪ Formation ingénieur, activités études/conseil/expertise, Recherche appliquée.
- ↪ La sécurité

e) Type de démarche qualité (sur un produit, un processus ou sur une organisation et du management)

Elles portent sur un *processus* à hauteur de 24%, sur un *produit* à hauteur de 8%, ou sur *l'organisation et le management* pour 12% des cas.



f) La démarche est-elle appuyée sur un référentiel et lequel ? (ISO, EQUIS, AACSB, AMBA)



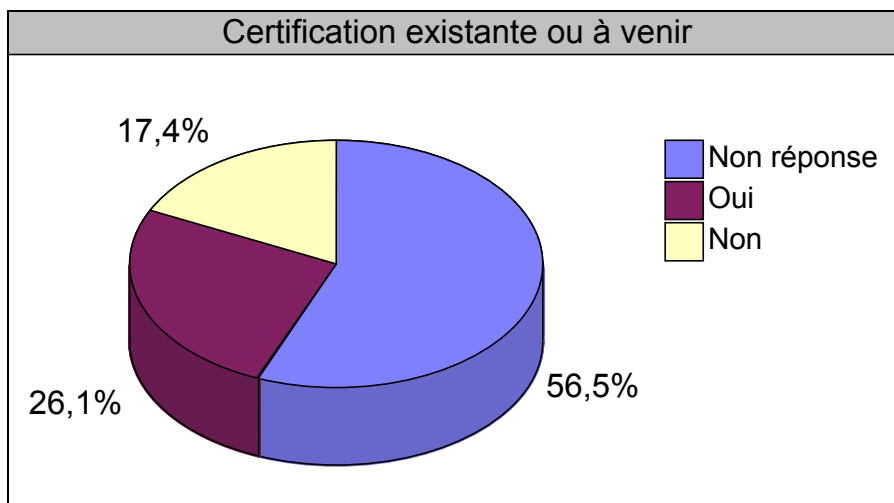
Si oui, lequel ?

Quel référentiel ?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	17	60,7%
ISO	5	17,9%
EQUIS	2	7,1%
AACSB	2	7,1%
AMBA	1	3,6%
Autre	1	3,6%
TOTAL CIT.	28	100%

A noter que les accréditations EQUIS, AACSB et AMBA concernent uniquement les écoles de management.

g) Est-elle ou sera t-elle certifiée ?

Majoritairement ces démarches sont entreprises dans le but d'une certification :



La proportion de « oui » s'élevait à 11% lors de la campagne de 2000-2001. Ce chiffre est donc en nette hausse.

* *

 *